

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisemitisme et pour le Paix (M.R.A.P.)

MARS 1976 • N° 346 • 4 FRANCS

DOSSIER
U.S.A. : black story



L'ARME
DU RIRE

WOLINSKI

A propos de notre dossier sur le Proche-Orient

C'est avec soulagement que j'ai lu votre article intitulé « Proche-Orient : négociation ou violence » dans « Droit et Liberté » de janvier.

Vous avez maintes fois condamné – à juste titre – les méthodes de certains groupes se réclamant de la cause palestinienne et qui desservent celle-ci par des attentats ou des raptus faisant des victimes innocentes : enfants ou adultes qui n'ont aucune responsabilité directe dans la politique israélienne. Or, cette fois-ci, vous dénoncez – à juste titre aussi – les bombardements israéliens contre les camps des Palestiniens au Liban, qui ont fait également d'innocentes victimes par dizaines.

Il ne s'agit pas de renvoyer dos à dos Israéliens et Palestiniens : d'autant plus que nous avons d'un côté un Etat structuré et de l'autre des groupes divers plus ou moins contrôlables, plus ou moins manipulés, dans les conditions de l'occupation de vastes territoires arabes. Il ne s'agit pas non plus de discuter à l'infini pour décider qui a commencé à recourir aux violences, et pourquoi...

L'essentiel à mes yeux est de rompre le « cycle infernal » et d'aboutir à une solution politique fondée sur l'ensemble des résolutions de l'O.N.U. Même si je ne vous approuve pas en tous points, je vous suis reconnaissant d'agir dans ce sens. Votre dossier de février sur le Proche-Orient donne utilement à penser.

Claudine VERGER
Paris 14^e

L'auteur – anonyme – de l'encadré paru sous le titre : « Proche-Orient - Violences ou négociations » dans le n° de décembre 1975-janvier 1976 (2^e partie, p. 11) se flatte au début de son article de porter « sur les derniers développements de la situation au Proche-Orient un jugement qui ne soit entaché d'aucune subjectivité, d'aucun parti pris ».

Cependant le contenu même de l'article nous montre combien cette prétention est illusoire. Car c'est précisément, à mon sens, faire preuve de « parti pris » et de « subjectivité » que de condamner unilatéralement les raids israéliens sur les camps palestiniens du Liban (raids qu'il ne saurait être question de justifier ici) en omettant d'indiquer que des deux côtés, hélas, on « assassine femmes, enfants et vieillards ». Tandis que l'on met en accusation les seules représailles israéliennes, on trouve toutes les excuses au terrorisme palestinien, que l'on se refuse même à

AU SOMMAIRE

en direct

L'arme du rire p. 4

l'événement

Djibouti, l'agonie de l'oncle T.O.M. p. 8

dossier

U.S.A. : black story p. 13

sur le vif

Gitans : camper et décamper p. 21

Le nazisme au présent p. 23

éducation à la fraternité

Les antisémites ne connaissent pas les juifs p. 28

Et nos rubriques habituelles

Le dessin de couverture est de Wolinski

appeler de ce nom, puisque l'on écrit que « les derniers bombardements au Liban... ouvrent la voie à des actes désespérés qu'il sera facile alors de taxer de « terroristes ».

Deux poids et deux mesures, est-ce là l'effort d'impartialité et d'objectivité que l'on nous avait promis ?

L'auteur de l'article incrimine encore le « refus » des dirigeants israéliens « de s'asseoir à la même table que l'O.L.P. à l'O.N.U. » et oublie tout simplement de rappeler la motivation essentielle de ce refus : à savoir qu'aucune négociation n'est possible avec des gens qui contestent votre existence, et déclarent vouloir vous détruire en tant qu'Etat; c'est aux Palestiniens, au prix d'une révision de leurs positions, qu'il appartient de rendre enfin, comme nous le souhaitons tous, cette négociation possible.

Marc-André BLOCH
Paris

Je tiens à vous dire ma satisfaction pour votre « Dossier Proche-Orient ». Je pense que tout homme de bonne foi ne pourra qu'apprécier cet effort pour essayer, comme vous dites vous-mêmes, « de donner à chacun les moyens d'une réflexion dépassionnée ». Les 4 textes présentés (auxquels il faut ajouter la dernière page, illustration poétique, mais aussi combien dramatique des antagonismes) me semblent d'une haute qualité tant par la « qualité » de certains signataires que par le « ton » général de chacun. En quelques pages vous

arrivez à présenter un « dossier » (où bien entendu il manque beaucoup de choses) – véritablement capable de faire poursuivre la réflexion et la recherche dans un climat de respect. Je crois qu'il est rare de trouver en si peu d'espace quelque chose, qui, sur ce sujet, ait cette valeur. Je vous en remercie pour tous ceux qui pourront en bénéficier.

Jacques LHABITANT
Metz

Des frontières de l'amour...

De nationalité tunisienne, ayant été fiancé pendant un an à une jeune fille française de la Haute-Savoie, je voudrais attirer votre attention sur un incident de caractère racial, lors de ma visite à T., chez mes futurs beaux-parents.

J'avoue que l'accueil de Monsieur M. a été très correct à mon égard et n'a manifesté aucun signe raciste; par contre, celui de sa femme, Madame M., fut manifestement hostile. Elle refusa tout dialogue, ne voulant pas d'étranger dans sa famille. Par conséquent, j'ai pris la décision de rompre avec leur fille, l'obstacle étant incommensurable. Je voudrais s'il vous est possible de me passer un article dans votre revue, sous le titre « L'amour n'a pas de frontières sauf chez Madame M. à T. ».

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en mes sentiments les plus respectueux.

Hamadi TEMMAR Ste Maxime

La médaille de vermeil de la ville de Paris à Pierre Paraf.

Au cours d'une brillante réception à l'Hôtel de Ville, la Médaille de Vermeil de la Ville de Paris a été remise, le 23 février, à Pierre Paraf, président du M.R.A.P. au nom de M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris, par M. Albert Listambert, vice-président; Mme Georgie-Myers, Conseiller de Paris a également prononcé une allocution.

De nombreuses personnalités étaient présentes. Parmi les amis qui entouraient Pierre et Mathilde Paraf, Charles Palant, vice-président, et Albert Lévy, secrétaire-général du M.R.A.P., ont exprimé à notre président les félicitations affectueuses du Mouvement tout entier.

...aux amitiés sans frontières

Nous, pensionnaires de la Fondation Jacques Leten, avons pris connaissance, d'une part de l'agressivité de caractère entièrement racial de Mme M. à l'encontre de notre camarade Hamadi Temmar et d'autre part de votre lettre du 24 décembre 1975 adressée à ce dernier.

Nous ne pouvons qu'être fiers de votre intention de publier dans un de vos prochains numéros le texte intégral envoyé par notre camarade.

Veuillez savoir que dans toutes vos luttes nous vous soutenons avec beaucoup d'enthousiasme.

Les pensionnaires de la
« Fondation Jacques Leten »
à Ste-Maxime

droit & liberté

MENSUEL
120, rue Saint-Denis, Paris (2^e)
Tél. 231.09.57 — C.C.P. Paris 6070-08

Directeur de la publication :
Albert LEVY

Rédaction :
Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX
Lucky THIPHAIN

Publicité :
au siège du journal

ABONNEMENTS
• Un an : 40 F
• Soutien : 100 F
Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 40 F.
Autres pays : 55 F.
Changement d'adresse : 2 F.

nazis d'hier et nazis d'aujourd'hui

Le soir, ils doivent jouer de la musique pour une fête de l'amitié entre Français et étrangers, dans une ville de province. Les jeunes gens partent, au petit matin, pour prendre leurs instruments, dans le Quartier Latin, à Paris.

C'est Paris, on est en 1976. A un poteau, dans la rue un homme est attaché, tandis que quelques personnes qui lui font vis-à-vis s'en amusent. L'homme, subit les lazzi des buveurs attardés, impuissant à se défendre. Ils n'ont pas grand-chose à craindre du traitement qu'on lui fait subir. C'est un Noir. Et un Noir un peu saoul qui n'a d'ailleurs rien à faire dans « nos » rues à cette heure là, un Noir qui raconte en bafouillant des excuses inaudibles, qu'il n'a pas de quoi payer sa consommation, un Noir louche, quoi ! Est-ce qu'il va se trouver un policier assez incompréhensif pour trouver répréhensible cet innocent divertissement ?

Les jeunes gens qui passent par là interviennent. L'un d'entre eux est Sénégalais, l'une est Française.

« Fille à Nègre ! Macaque ! On va vous faire votre fête ». Les insultes, les coups pleuvent.

Le soir, les jeunes gens doivent aller jouer de la musique pour que l'amitié soit possible, pour qu'elle existe, pour qu'elle se développe.

On tremble à l'idée que la France puisse un jour s'habituer à des scènes de ce genre. On aimerait que les forces de l'ordre réagissent avec la plus extrême fermeté contre les agissements de ce genre; ils mettent en cause toutes les conquêtes de la civilisation, la vraie ! Il y a dans le racisme un singulier renversement des valeurs. Ainsi, un homme pourrait perdre tout droit à la dignité; ainsi il deviendrait possible de s'en jouer, comme d'une bête malpropre dont la vie et les sentiments ne portent pas à conséquence. La révolte qui naît à expérimenter de tels faits ne suffit pas, l'histoire le montre. C'est notre liberté que nous défendons en réclamant une vigilance rigoureuse.

Car enfin, Serge Klarsfeld se fait arrêter en Allemagne alors que l'assassin qu'il vient dénoncer, le bourreau nazi qui a sur la conscience la mort de centaines d'enfants juifs, mène une vie libre et tranquille; d'anciens O.A.S., fascistes notoires, prennent des otages, mettent des bombes devant les représentations diplomatiques de pays dont tout devrait nous faire des amis. L'impunité des nazis, des racistes n'est-elle pas une menace pour la sécurité des citoyens honnêtes, un danger pour la société tout entière ?

Le Premier Ministre nazi de l'Afrique du Sud vient d'annoncer qu'il prépare un projet de loi permettant au régime de l'apartheid d'intervenir militairement, quand bon lui semblera, sur n'importe quel point de l'Afrique situé au sud de l'Equateur. Il y a une logique profonde entre le racisme et la guerre. Comment en effet accepter que sa domination soit remise en cause par des gens que l'on considère comme des sous-hommes; comment tolérer la règle démocratique que tente d'imposer le Mouvement de libération, si l'on pense de ceux qui la réclament, qu'ils sont par nature incapables de l'exercer.

Le 21 mars 1960, la police sud-africaine tire sur une foule pacifique qui manifeste, pour que des hommes ne soient pas traités comme des étrangers dans leur propre pays : Sharpeville ! dizaines d'hommes, de femmes, d'enfants assassinés, centaines de blessés ! Nazisme d'hier, nazisme d'aujourd'hui, le dossier n'est pas classé. Faire de la journée internationale contre le racisme, une grande manifestation de solidarité entre les hommes, c'est se donner les moyens d'une société fraternelle pour la France, c'est mener le combat pour la liberté, c'est préparer un monde de paix.

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX



• en direct •

l'arme du rire



Photo : Patrick Ullmann

Guy Bedos

« Pas Belge, pas Suisse, pas juif, Blanc, normal quoi ! » Faut-il en rire ? Le racisme est incontestablement devenu un trait important de notre société. Ces réalités ne pouvaient pas ne pas trouver un certain écho dans le monde du spectacle. Mais les préjugés du « mec » de Coluche sont-ils toujours conçus comme tel ? Les reprendre, même « pour rire », n'est-ce pas risquer de les propager, en quelque sorte, de les authentifier par le succès ?

Il nous a semblé qu'il serait éclairant d'interroger sur ces questions les intéressés eux-mêmes. C'est pourquoi nous avons demandé un entretien avec Guy Bedos, Wolinski et Coluche. Les deux premiers ont répondu à notre demande avec beaucoup de sympathie et ont bien voulu contribuer à la réflexion antiraciste que Droit et Liberté

propose à ses lecteurs. Nous publions donc une interview de Guy Bedos. Sa pratique du spectacle l'a amené à préciser sans ambiguïté une position antiraciste. Qu'on se souvienne de la controverse qui a eu lieu à propos du sketch « Le voyage à Marrakech ». Wolinski, pour sa part, a bien voulu apporter directement sa contribution d'humoriste en dessinant la « une » du journal et en nous autorisant à publier un de ses dessins. Nous joignons également, sous forme de « propos », certains éléments de la conversation que nous avons eu avec lui au sujet de sa pièce, Le roi des cons, jouée au théâtre de la Gaité-Montparnasse, et qui reprend, en s'en moquant, certains des préjugés racistes qui alimentent les conversations de trop de c... (excusez !) gens.

propos de Wolinski

« J'ai lutté toute ma vie contre le racisme, c'est la pire des choses et ça entraîne les pires catastrophes. Le racisme, ça veut dire nationalisme, frontières. J'ai eu la chance d'être invité à La Havane; j'ai vu un pays complètement débarrassé du racisme. Les gens sont de toutes les couleurs et, autant que l'on puisse en juger, tout ce monde là est mélangé sans aucun problème. J'espère que c'est cela l'avenir. »

une interview de Guy Bedos

Q : Qu'est-ce qui a motivé le retrait sur les ondes de votre sketch « Le voyage à Marrakech ».

R. Premièrement, le sketch est un peu long; il y a aussi le fait qu'en général, ceux de mes sketches qui ne sont pas « anodins », (si tant est qu'un de mes sketches soit anodin !...) passent beaucoup moins souvent que les autres. Censure ? Je n'ai pas eu la « chance » comme Jean Ferrat d'être réellement censuré, aussi est-il difficile de conclure.

Mais peut-être y a-t-il une autre raison : l'ambiguïté même du texte qui a provoqué des lettres d'approbation de la part de racistes ou la colère d'immigrés maghrébins. C'est d'ailleurs dans ce cas une incompréhension bien compréhensible, si l'on peut dire.

J'ai du mal à m'expliquer sur la distance qu'il y a entre mon personnage et moi-même, dans la mesure où je l'incarne. Et pourtant je crois être arrivé à le faire par divers moyens. Ainsi, je le dis en scène, de même que je l'explique dans mon livre qui va sortir sous le titre « Je craque ». Je suis Pied-Noir, et là aussi il y a une ambiguïté, car pour beaucoup, Pied-Noir égale raciste, et pour cause... Lorsque j'étais enfant, nous vivions dans la peur, car c'était la guerre, mais une

« Dans la pièce Le roi des cons, là où il y a eu ambiguïté, c'est dans ce qu'on appelle la « gauche intellectuelle », où ils se sont posés la question, gravement, de savoir si c'était bien ou pas bien de rire à certaines plaisanteries. Ce qui les a gêné, c'est toujours ce sentiment de supériorité de l'intellectuel qui est assez rigolo, mais inquiétant. Ils se disent : Moi, je suis intelligent, je comprends, ça n'est pas dangereux; mais à côté de moi, je vois tous ces cons bornés qui rigolent et eux, ils ne sont pas intelligents, ils ne comprennent pas, ils rigolent aussi. Alors, est-ce qu'il faut rire ? Est-ce que ça n'est pas périlleux de faire rire des cons du même rire qu'un homme intelligent comme moi ! »

« Le racisme, ça existe partout. Moi, je suis juif. Lorsque je vivais à Tunis, ma famille se considérait comme des juifs d'occident, des juifs italiens; et il y avait un mépris profond pour ce que l'on appelait les juifs « arabes ». Une fille qui épousait un juif « arabe », c'était la honte de la famille. Un peu moins que si elle avait épousé un Arabe, parce que ça, c'était même impensable, la fin de tout, inimaginable. »

« Dans ma pièce les racistes rient au premier degré. Mais quand même, il y a un malaise. Ils sentent bien que ça ne colle pas. Il y a tout de même des gens qui en sortent mécontents. Une autre catégorie de public, ce sont les bourgeois libéraux. Le bourgeois a toujours été un peu maso, il a toujours bien aimé qu'on lui crache des injures à la gueule. »

fois, j'ai vu un ouvrier qui travaillait dans la scierie du mari de ma mère, et qui s'est fait sectionner les doigts. Pour un enfant c'est un choc. Remarquez, c'en est un également pour un adulte qui se fait couper les doigts... même s'il est Arabe !... Et je me souviens que le type s'est fait engueuler, en prime. J'ai vu et entendu toutes sortes de choses et c'est tout cela que j'ai voulu retransmettre dans ce sketch, en me servant du véhicule de l'humour.

Q : Et si vous expliquez tout cela dans le spectacle, c'est dans le but que le malentendu se dissipe ?

E. Oui, parce que j'aurais pu l'entretenir; ça m'aurait fait des clients en plus. C'est vrai qu'après, on est venu me dire : « Qu'est-ce que tu leurs mets aux ratons ! C'est tellement ça, c'est tellement vrai ! » Et puis il y avait l'autre côté. Ecoutez, c'est simple, j'ai failli me faire descendre; j'avais d'ailleurs abandonné ce sketch car ça ne m'amusait pas de ne pas être compris « cinq sur cinq » par tout le monde. On a arrêté dans les coulisses de Bobino où je jouais, un Arabe avec un couteau à la main. Comme je l'écris dans mon livre, je déteste recevoir des coups de couteau quand je joue la comédie, ça me donne des trous de mémoire. Il est vrai que ça ne m'aurait pas amusé du tout, mais ça allait au bout de l'incompréhension. Si j'avais été assassiné par un Arabe, je devenais un « martyr de l'Humour ! »

Q : Ce type d'humour au second degré n'est-il pas particulièrement difficile à supporter pour les travailleurs immigrés eux-mêmes, qui sont sans cesse en butte à ces moqueries que vous reproduisez, en vous en moquant vous-même ?

R. Quand vous parlez d'humour « au second degré », sur ce thème là, je ne vois pas à quel autre degré on pourrait le faire; à part entrer en scène et dire : « C'est dégueulasse d'être raciste ! Ceux qui sont des racistes sont des salauds. » Mais ça devient un discours, un cours du soir, et ça n'est pas mon boulot. Vous comprenez, je suis obligé, moi, pour exprimer ce que je veux exprimer, d'incarner le personnage, et c'est ça le théâtre. Quand Molière incarnait Tartuffe, il n'était pas Tartuffe. Il a voulu le faire pour exciter la réprobation du public contre ce personnage. Hitler incarné par Charlie Chaplin, ça n'est pas du nazisme ! Là, c'est le problème du spectacle en général qui est posé. Un homme de théâtre n'est pas un personnage politique. Que ces choses là aient un aspect politique, c'est évident, mais ici, c'est très exactement du travail théâtral qu'il s'agit.

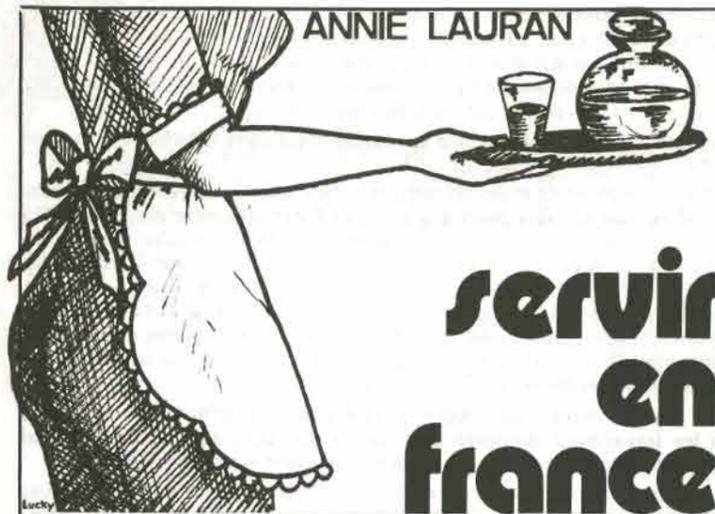
Q : Il est sûr que les effets ou les connotations que provoque le fait d'imiter l'accent arabe, ne sont pas du tout les mêmes que dans le cas où l'on se moque de l'accent bourguignon ou de l'accent du midi.

R. Je vous reprends sur le terme « se moquer ». On me dit souvent : « De qui allez-vous vous moquer, qui va être votre prochaine tête de turc ? » (Encore une forme de racisme !) Ça n'est pas si simple. Il arrive que l'on se contente d'un croquis et non d'une caricature. Dans le sketch « Nazareth », j'incarne un guide arabe qui fait visiter la maison de Jésus, en Israël. La situation m'a fait rire. Je suis allé en Israël et ce guide existe, il s'appelle Mustapha. La rencontre fortuite des trois religions, ça me paraît intéressant du point de vue de l'humour. Mais pour incarner le personnage, je prends l'accent, j'essaye de faire honnêtement mon métier. Pourtant, il n'y a là aucune critique, évidemment. C'est en fait un simple croquis. Ça nous ramène aux dessins de Daumier, (pas Sophie, l'autre !). C'était quelquefois des caricatures, c'était quelquefois des choses vues, en somme. Cela, je le fais aussi parce que c'est la vie que j'ai envie de mettre sur la scène.

Q : Peut-on rire d'un raciste, d'un acte raciste, de propos ou d'une mentalité racistes, quand on sait les drames qu'entraîne le racisme dans la vie de tant de gens.

R. C'est une question fondamentale. C'est la question de ma propre vie. J'ai tendance à penser que l'on doit, non pas rire de tout, parce qu'il y a des moments où l'on a pas envie de rire, mais que l'homme finit toujours par rire de tout. C'est une sorte de respiration parallèle, l'humour. On parle beaucoup de l'humour juif. Les juifs sont les champions de cet humour un peu masochiste qui consiste à rire de son propre malheur. Le malheur fait rire, c'est vrai, et parfois ceux-là mêmes qui en sont les victimes. Et pourquoi rient-ils ? C'est une sorte d'oxygène; se moquer





**un nouveau livre
aux éditions droit et liberté
(collection : documents)**

Annie Laurant (*) a interviewé des bonnes espagnoles et portugaises « servant » dans les « beaux quartiers », ainsi que les personnes qui les emploient.

Son livre reproduit en alternance, les déclarations spontanées des unes et des autres, regroupées selon des thèmes qui éclairent crûment la condition particulière de ces travailleuses immigrées et l'attitude des « patronnes », souvent révélatrice d'un mépris de classe mêlé de lieux communs xénophobes.

Préfacé par Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., l'ouvrage s'achève sur une étude de Maître Fred Hermantin qui analyse un certain nombre d'affaires concernant des bonnes étrangères, traitées par les Tribunaux et les Conseils des Prud'hommes.

* Annie Laurant a déjà publié plusieurs enquêtes réalisées selon la même méthode, notamment : « L'Age scandaleux » et « La casquette d'Hitler » (Editeurs Français Réunis).

Jusqu'au 15 avril, « Servir en France » est diffusé en souscription au prix de 12 francs (au lieu de 15 francs). Passez immédiatement vos commandes à « Droit et Liberté », 120, rue Saint-Denis, 75002 PARIS. C.C.P. 6070.98 PARIS (ajouter s'il y a lieu 3 francs pour les frais d'envoi).

Après « La Santé des Migrants », « Le logement des Migrants », « Une Ecole chez les Tziganes », les Editions Droit et Liberté ajoutent à leur collection « Documents » un ouvrage qui passionnera ses lecteurs : « Servir en France », d'Annie Laurant.

simon

66, Rue SEDAINÉ
Tél. 700.19.45



75001 PARIS

simon 2

64, Rue SEDAINÉ
Tél. 805.95.23

CONFECTION FÉMININE
GROS • DEMI-GROS

Metro: VOLTAIRE

case réservée
à la Société O

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en BOTTES
Femmes du 35 au 43 - Hommes du 38 au 48
6 largeurs différentes

(9*) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)
(6*) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)
(10*) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau)
Magasins ouverts tous les lundis

ABONNEZ-VOUS
à
DROIT ET LIBERTÉ



→
« Moi, je ne suis pas systématiquement pro-nègre, pro-arabe. Ils ont le droit d'être aussi cons que nous ! »

« Je crois que l'humour fait réfléchir, parce que l'humour, c'est la lucidité et l'intelligence, c'est aussi le refus de se prendre au sérieux, un certain recul sur les choses. Mais surtout, le rire, c'est libérateur. Les gens qui viennent voir Le roi des cons, où on leur assène, comme ça, des fausses vérités, ils se détendent, ça les libère. En faisant rire les gens sur leur propre sort, on leur fait du bien. Peut-être aussi les pousse-t-on à se résigner ? C'est une question. Les gens se disent-ils : les choses sont ainsi, on n'y peut rien, l'important c'est de le savoir ? »

« Le racisme, c'est avant tout une affaire d'éducation. A l'école, on apprend bien aux enfants à respecter la nature. Le racisme, c'est pareil. Le sentiment stupide de supériorité que l'homme a vis-à-vis de la nature, il l'éprouve vis-à-vis de lui-même. Si les gens apprenaient la façon de vivre des autres, je crois qu'il n'y aurait plus de racisme. »

« Sommes-nous des dessinateurs « politiques ». Oui, nous nous intéressons à ce qui se passe autour de nous. Nous disons ce que les gens pensent confusément, et nous clarifions leurs idées en essayant d'être amusants. Quant à apporter un message ! Je ne suis pas un militant ; je me contente d'avoir un regard. Et il y a des gens qui aiment bien ma façon de regarder les choses, et puis c'est tout. »

de soi, ou des autres, féroce aussi, notamment de ceux qui vous oppriment, c'est Guignol et le gendarme, c'est une des parades que les hommes ont trouvée contre le désespoir.

Q. : Est-ce que l'humour antiraciste peut avoir une efficacité ?

R. Si je vous répondais « non », je serais vraiment un salaud. Cela voudrait dire que ce que je fais, c'est seulement pour me faire remarquer à la radio ou à la télévision. En tant qu'artiste, je ne peux pas ne pas me poser la question. Chaque fois que j'ai incarné tel ou tel personnage et que je le rencontre dans la rue, je me dis, « Ben ! Mon vieux, y-a encore du boulot ». Mais il faut bien y croire un peu ; si je n'y croyais pas du tout, j'arrête, vous savez. Sinon ça deviendrait seulement du commerce. C'est un métier que j'ai appris à faire, c'est vrai, mais j'essaye de m'en servir comme d'un instrument. L'humoriste que je suis ne mets pas l'humour avant tout. Il y a des moments où je pense que fini de rire, et où il vaut mieux apprendre à tirer... qu'à rire. Je suis un être humain et la vie m'intéresse plus que mon métier, je vous l'assure. Je me sers de ce que je sais faire comme d'un cheval de Troie, pour faire passer quelque chose. Je crois que nous pouvons servir d'éclaireurs, de détonateurs quelquefois, c'est une forme de résistance. Sans entreprendre de polémique contre les pays de l'Est, quand les Soviétiques sont entrés à Prague, les Tchèques ont fait des tas de choses drôles et féroces là-dessus. Je pense qu'ils ne se contentaient pas de cela, mais enfin, en prime, il y avait cela, aussi. Les journées sont longues !...

Q. : L'artiste a une responsabilité dans la formation de l'opinion publique sur ces questions, et plus généralement.

R. Oui, mais beaucoup de mes camarades n'en ont pas conscience. Le nombre d'« apolitiques » qu'il y a dans ce métier ! « Moi je ne m'en mêle pas, moi je m'en fiche ! » Ils ne se rendent même pas compte qu'ils en font, qu'ils sont totalement engagés... à droite !

Q. : Est-ce qu'un raciste et un antiraciste peuvent rire de la même chose ?

R. Oui parce qu'un raciste est un imbécile et qu'il ne comprends pas.

Q. : Est-ce qu'il ne peut y avoir d'humour que tant qu'il y a des hypocrites, des racistes, etc. Est-ce que l'humour est nécessairement lié à la « méchanceté » de l'homme ?

R. Il est en tout cas lié aux travers de l'homme. Il est un miroir un peu cruel de la société et c'est ce que je réponds aux gens qui me reprochent d'avoir durci le ton de mes derniers sketches. Plus la société est dure, plus les humoristes sont durs. Quand on a de la température, il ne faut pas accuser le thermomètre. Souvent, pour rire, je dis : « Heureusement qu'il y a des cons, heureusement qu'il y a des salauds, sinon, je serais en chômage. » C'est quand même une plaisanterie. Dans une société plus humaine, il y aurait toujours à dire, bien sûr, mais ça deviendrait un peu farceur, un peu taquin, ça ne dépasserait pas cela. J'ai quelquefois dit aux gens : « Vivez mieux et vous rirez mieux ».

Q. : Sur quoi aimeriez-vous conclure ?

R. Pour moi, les racismes sont l'expression de ce qui est ma bête noire, c'est-à-dire la bêtise. Il y a un décalage formidable entre les progrès scientifiques et la sensibilité - j'aimerais dire la sensibilité - contemporaine. D'un côté Roissy, les voyages dans la lune, et de l'autre France Dimanche Minute, vous voyez ce que je veux dire. Il faut bien dire qu'il y a une formidable imbécillité ambiante. Mais je ne suis pas misanthrope ; ce qui me console des gens, c'est les gens ! Sans jouer les missionnaires, l'être le plus borné qui soit peut s'améliorer ; et puis il y en a d'autres... on en rencontre !... On se console comme ça.

Pendant l'occupation allemande, il y avait beaucoup de gens qui collaboraient, il y avait aussi ceux qui collaboraient sans le savoir, par leur passivité, et puis il y avait les résistants. Les résistants auraient pu être désespérés. Ils devaient se dire : « On est là, une poignée de types, et puis les autres ne fichent rien ». Moi, j'ai l'impression d'être une sorte de résistant. Il y a une sorte d'occupation intellectuelle, idéologique, du monde, et il y a, en face, des hommes et des femmes qui luttent contre ça, chacun à sa place, et qui, parfois, se désespèrent, mais qui espèrent aussi.

Propos recueillis par Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX



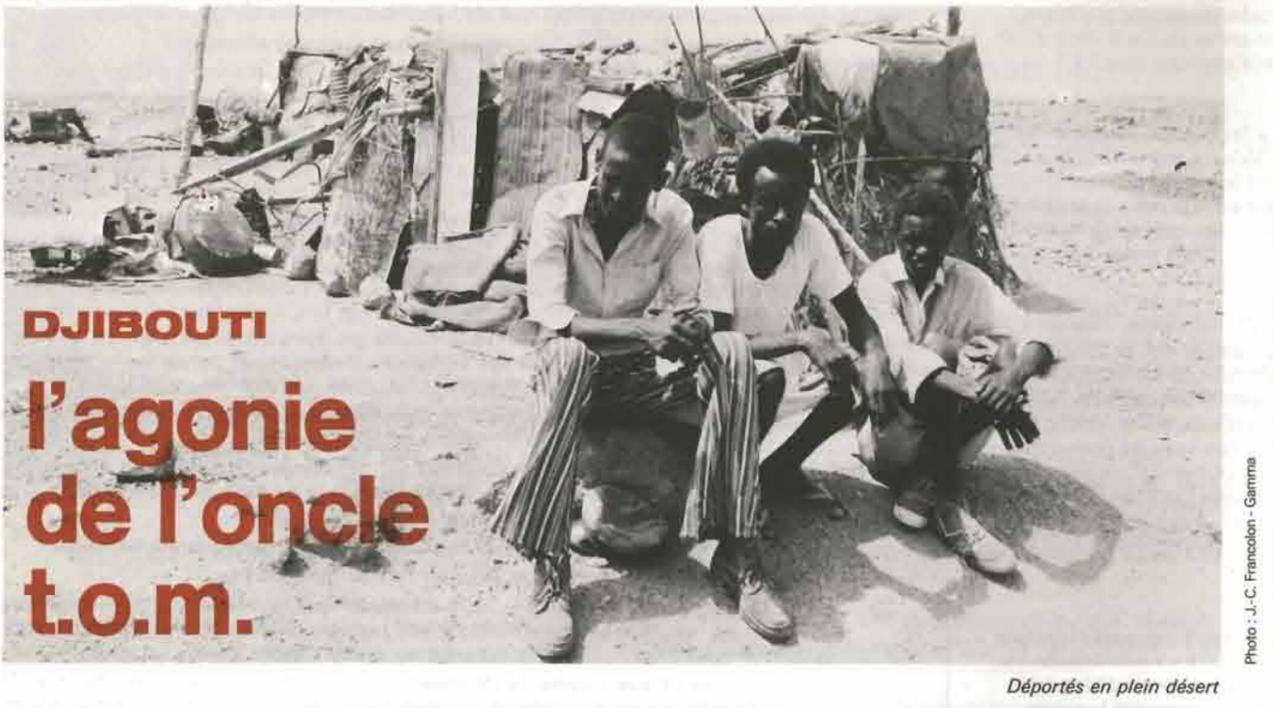


Photo : J.-C. Francolon - Gamma

DJIBOUTI

l'agonie de l'oncle t.o.m.

Déportés en plein désert

La France est actuellement le dernier pays européen à administrer un territoire africain. Bien des facteurs peuvent expliquer cette situation manifestement anachronique; il n'en est pas moins nécessaire qu'elle prenne fin, et dans des conditions honorables pour la France, bénéfiques pour le peuple de ce pays. L'importance des fraudes électorales dans les T.O.M., le peu de respect apporté aux coutumes et à la volonté de la population locale, ont fait un peu partout de l'administration française, un corps étranger, marqué par la mentalité coloniale, peu propice à une évolution harmonieuse vers l'indépendance.

A Djibouti, que les récents événements ont mis sur le devant de l'actualité, le refus crispé de l'administration d'admettre les changements inéluctables, de favoriser une véritable prise en main de son destin par le peuple du territoire, le maintien au pouvoir contre vents et marée, de l'homme que l'on avait mis en place pour empêcher l'indépendance, provoquent des troubles et menacent la paix. Le peuple français connaît le prix de la démocratie; souvent, il s'est battu pour la reconquérir. L'histoire a uni le destin du peuple du T.F.A.I. (Territoire Français des Afars et des Issas) à celui de la France. Ne peut-on pas légitimement espérer qu'il en reste autre chose que de l'amertume? Il nous faut faire pour cela un effort de lucidité. L'article qui suit y invite, en rétablissant les faits, face à ce que l'on entend le plus souvent dire dans les grands moyens de communication et qu'il faut bien appeler de la propagande.

« Un territoire français pour les Afars et les Issas. »

En 1884, la France conclut avec le sultan somali Tadjoura, un traité ainsi libellé : « Article 1 : Amitié. Article 2 : Le sultan Hamed donne son pays à la France, pour qu'elle puisse le protéger contre tous les étrangers » (sic). C'est le début de la colonisation de ce territoire qui devient rapidement la colonie de la Côte française des Somalis. Les Somalis sont les pasteurs nomades qui vivent dans le pays et se déplacent depuis le sud de l'actuel Kenya jusque vers le

village de Djibouti. Leur pays est alors partagé entre trois puissances : la France, l'Angleterre et l'Italie. En 1948, l'Angleterre propose la réunification des différentes régions peuplées de Somalis, mais la France et l'Éthiopie s'y opposent.

Lorsque le territoire devient Territoire Français des Afars et des Issas, le changement de dénomination traduit en fait une politique délibérée. Le nationalisme somali est suffisamment vigoureux pour qu'on s'en inquiète au point d'effacer le mot qui fait peur. On donne aux habitants d'origine somali leur nom local

d'Issas; qui, parmi les Français fera le rapprochement? On insiste sur la division du pays en deux groupes. Lorsqu'il s'avère que la Somalie indépendante s'oriente dans une voie de développement de plus en plus progressiste, tout est fait pour que l'éventualité d'une unification avec ce pays soit écartée et le général de Gaulle conclura un traité secret avec le pouvoir féodal éthiopien, lui assurant la main-mise sur le territoire en cas de départ de la France. En vue de cette éventualité, la prédominance est donnée à des hommes du groupe Afar, dont la population la plus importante se trouve en Éthiopie.

« La France doit maintenir sa présence pour éviter un bain de sang entre les Afars et les Issas. »

Le système colonial a toujours cherché à diviser pour régner; le tribalisme, c'est-à-dire l'action politique fondée sur les origines ethniques, est un des fruits les plus détestables qu'ait laissés la domination européenne. Nous avons vu que le changement de dénomination lui-même reflétait cette politique dans le T.F.A.I. Mais ici, c'est avec application et persévérance que ce but est poursuivi. Les Somalis (Issas) sont des nomades; ils ne limitent évidemment pas leur recherche de pâturages au minuscule territoire que le pouvoir colonial s'est découpé sans tenir compte des habitudes du pays. Quoi de plus facile, dès lors, que de

refuser à un grand nombre d'hommes de cette origine, la possibilité d'intervenir également dans le destin du pays, sous prétexte qu'ils ne sont pas « français ». A cela, s'ajoutent les multiples mesures d'expulsion. Ainsi, Djibouti est scientifiquement ratissé, tout « non-Français » expulsé; quant à savoir qui est « français », qui ne l'est pas, on peut faire confiance au sens démocratique de M. Ali Aref pour que les critères de ce choix ne nuisent pas à ses intérêts électoraux. La ville de Djibouti est désormais entourée d'un « rideau de fer », barbelés et mines qui empêchent le retour des indésirables. Face à cette répression anachronique, une intense propagande menée par la bourgeoisie Afar au pouvoir tente de faire croire que le départ de l'armée coloniale signifierait pour l'ensemble des Afars la perte de toute influence, voire les débordements d'une guerre « tribale » animée par la République Démocratique de Somalie. Ali Aref n'est-il pas allé jusqu'à prendre parti pour les féodaux éthiopiens révoltés, cherchant ainsi un soutien bien compromettant, jusqu'à organiser l'immigration d'Afars éthiopiens, tout de suite titulaires d'une carte d'identité « française ».

En fait, il apparaît urgent que le pouvoir colonial cède la place à des hommes conscients de leurs responsabilités, à des hommes modernes qui puissent permettre au pays de vivre en paix. Ces hommes existent et sont reconnus par la majorité de la population, indépendamment de leur origine. C'est eux, et non l'armée coloniale qui peuvent maintenir la paix civile.

« La France doit maintenir sa présence militaire pour défendre le territoire contre ses voisins. »

La Somalie n'a jamais caché que les multiples partages dont elle a fait l'objet ne l'ont pas fait renoncer à la réunification dans un même Etat de tous les Somalis. Cependant, la tâche de décolonisation lui est toujours apparue comme prioritaire. L'Éthiopie pour sa part a dénoncé les prétentions du pouvoir féodal sur cette région. Afin de permettre l'accession la plus rapide du territoire à l'indépendance, les deux pays se sont portés garants de son intégrité territoriale et du droit de sa population à une véritable autodétermination. Encore faut-il que cette autodétermination ne consiste pas à remettre tout simplement le pouvoir à un homme isolé qui a clairement exprimé qu'il se ferait le serviteur loyal de l'ancien colonisateur.

En fait, si l'armée reste en Côte des Somalis, ce ne sera pas pour défendre la population contre une intervention étrangère dont personne ne veut, mais

pour protéger un gouvernement de renouveau, discrédité par ses méfaits, contre un peuple excédé d'être tenu à l'écart de ce qui le concerne au premier chef.

« Ali Aref est un élu du peuple. »

Ici, point n'est besoin d'épiloguer. Nous avons vu dans quelles conditions s'organisaient, à la base, la discrimination entre « Français » et « non-Français ». La fraude électorale, répression aidant, atteint la taille d'une institution. Mais — tous les témoignages concordent — l'immense majorité de la population ne veut plus d'un homme qui a déclaré en 1963 : « Je resterai tant que la France sera là ». Un fait est particulièrement significatif à cet égard, c'est l'affluence qu'ont connue les dernières manifestations organisées par la L.P.A.I. (Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance) (entre 30 et 60 000 personnes) tandis que le parti de M. Ali Aref, rebaptisé pour la circonstance Union Nationale pour l'Indépendance (U.N.I.) réunissait péniblement pour son « nouveau départ », trois mille personnes. Quand on sait qu'à Djibouti, tout rassemblement de plus de cinq personnes est interdit (à l'opposition!), on peut juger de l'importance du fait.

« La France doit rester pour protéger le pays contre les ambitions soviétiques dans la région. »

La façon dont la « guerre d'un quart d'heure » a été présentée à la radio est à cet égard très significative. On a pu entendre en effet que les chars de l'armée française se trouvaient en face des tanks « soviétiques ». Admirable sophisme qui veut faire croire qu'une arme garde la nationalité de celui qui l'a construite et qui, donc, interdirait à tout pays qui ne possède pas d'industrie d'armement moderne, le droit à une défense nationale? Il est coutumier, sur les ondes, de présenter la République Démocratique de Somalie et, de l'autre côté de la mer Rouge, la République Démocratique et Populaire du Yémen, comme des « agents de Moscou », leur déniaient dès lors toute responsabilité dans leurs choix politiques et stratégiques.

C'est faire fi de toute l'histoire de ces deux pays qui, pour refuser de vivre de la mendicité internationale, pour se donner les moyens de déterminer eux-mêmes leur destin, se sont vu boycotter par les puissances occidentales.

En fait, comme l'a indiqué le général Lescure, inspecteur des forces armées d'outre-mer, Djibouti n'a aucun intérêt stratégique pour la France. Pour quels intérêts donc, risque-t-on de s'aliéner l'amitié des peuples de la région et, au

premier chef, de celui de Djibouti? Ou bien faut-il reconnaître qu'au mépris des traditions françaises d'indépendance nationale et de démocratie, la France s'aligne sur la stratégie américaine au risque de maintenir une situation de tutelle sur le peuple du T.F.A.I.?

« Les opposants à la solution Ali Aref utilisent les moyens du terrorisme, ce qui la discrédite pour conduire les destinées du pays. »

Rien ne peut justifier l'acte irresponsable d'hommes qui pensent régler des problèmes politiques aussi importants que l'indépendance d'un peuple en monnayant la vie d'enfants innocents. C'est joindre le crime gratuit à la stupidité. Toutes les instances responsables du gouvernement français à celui de la Somalie, en passant par la L.P.A.I., l'ont souligné. Ce qui pourtant donne à penser est l'attitude étrange du Ministre des D.O.M.-T.O.M. face aux déclarations de l'ambassadeur de Somalie en France. Alors que celui-ci avait nettement déclaré à France-Inter sa réprobation devant ce type d'action, le Ministre s'indignait, dans l'après-midi, de ce que le diplomate ait osé « justifier le crime ».

Il faut dire que la désapprobation du représentant somalien n'était pas à sens unique et qu'il s'était permis de rappeler ce qui se passait dans le même temps au village-bidonville de Belbela. Ce vaste campement était le lieu de refuge des hommes que l'administration française avait expulsé de la ville de Djibouti. Lorsque l'affluence était trop grande, on remplissait quelques camions — on a même vu des gens enfermés dans des wagons scellés — que l'on allait ensuite déverser dans le désert, à proximité de la Somalie. Une solution plus radicale vient d'être trouvée, en prévision du référendum, avec l'expulsion de tout le village (1).

Djibouti, la ville barbelée, Belbela rasé, que d'enfants, que de familles entières vouées au malheur! Méfions-nous des indignations à sens unique; pour le peuple-otage du T.F.A.I., ni ceux qui maintiennent un système partout condamné par l'histoire, ni ceux qui croient régler ces problèmes par le crime, ne sont qualifiés pour construire l'indépendance du pays.

Racine MAIGA

(1) La presse a fait état de l'incarcération de 72 enfants de 8 à 15 ans, dans les prisons de DJIBOUTI. Ces enfants ont commis le crime de ne pas avoir de papiers français, dans la ville de Djibouti. Ils sont dans des conditions effroyables, enfermés avec des condamnés de droit commun. Et leur libération signifiera l'expulsion!...

baur

depuis 1922

• SALONS
• LITERIE

MEUBLES ANGLAIS

38, bd. richard-lenoir, 75011 paris
métro : bréguet-sabin - bastille

tél. 700.09.89 +

clauderobes sylger

116, RUE RÉAUMUR, 75002 PARIS

TÉL. : 233.58.14 +

S A R L au capital de 100.000 Francs -

FABRIQUE DE VÊTEMENTS
EN PEAUX ET MOUTON LAINÉ

L'ATELIER ALTO

26, RUE BICHAT - PARIS (X^e)
Tél. : 208-25-92



MOLITER

30, RUE DES JEUNEURS - Tél. 236.91.25 et 233.53.14

British Motors



13, Rue Gros - Paris-16^e
224-92-01 - 224-93-86

Spécialistes Rolls-Royce & Bentley



19, RUE D'UZES - 75002 PARIS

Tél. 508-18-21

SCIAKY S.A.

119, Quai Jules-Guesde
94400 VITRY-sur-SEINE
Tél. 680.85.07

Claude Marjorie

Créateur

COLLECTION PRESENTÉE
EXCLUSIVEMENT SUR TISSUS

12, BOULEVARD POISSONNIERE,
75009 PARIS

- MODELES
- TAILLEURS
- MANTEAUX
- ROBES
- IMPERMEABLES

SUR RENDEZ-VOUS ☎ 770.67.63 - 246.68.97

• au fil des jours • au fil des jours • au fil des jours • au fil de

Les foyers se révoltent

Les conditions de logement des travailleurs immigrés sont à l'heure actuelle une des discriminations les plus graves que notre société impose aux étrangers qui y participent par leur travail. En effet, elle est une cause permanente de gêne, de misère, d'angoisse. On a souvent décrit les conditions de vie effroyables qui sont celles des Africains vivant dans des foyers taudis. La situation reste souvent inhumaine dans les foyers « modernes ». Mais les travailleurs immigrés commencent à en avoir assez d'attendre la charité de la part de pouvoirs publics qui, lorsqu'ils ne participent pas directement au scandale, font preuve d'une désespérante inertie.

47 foyers de la société Sonacotra sont à l'heure actuelle en grève des loyers. Mais le mouvement ne se réduit pas aux foyers Sonacotra, et d'autres sociétés, ainsi que des foyers privés, sont touchés par des actions de ce type.

Dans beaucoup d'endroits, le M.R.A.P. manifeste une active solidarité avec les travailleurs en grève, pour obtenir des conditions de vie tout simplement décentes et pour jouir des libertés les plus élémentaires, que leur

refusent des règlements draconiens. Dans les Yvelines, à Montgeron, à Verrières le Buisson, les comités locaux sont présents et participent à la lutte pour créer un courant de solidarité et de compréhension entre les français et les travailleurs immigrés en lutte, selon la mission spécifique du M.R.A.P.

Le comité parisien, en ce qui le concerne, a mené une action très importante, après les tentatives, par l'administration de déloger les travailleurs immigrés des foyers de la Porte des Lilas et de la rue des Panoyaux. Manifestation, tracts appelant à la solidarité contre cette mesure illégale, création d'un comité du M.R.A.P. pour les 19^e et 20^e arrondissements.

Une des tâches que le M.R.A.P. s'est fixé lors des assemblées régionales du 29 février est la recherche de renseignements et l'action sur le problème des foyers de travailleurs immigrés. Ce sera d'ailleurs un thème important de la Journée Internationale contre le racisme du 21 mars. C'est pourquoi nous prévoyons pour le mois prochain, une enquête sur la question, dans Droit et Liberté.

La R.A.T.P. donne l'exemple

Bien souvent, les travailleurs immigrés se sentent exclus d'un monde où l'on trouve normal qu'ils travaillent mais où rien n'est prévu pour les aider à vivre. Deux initiatives récentes sont particulièrement positives, de ce point de vue. La R.A.T.P. a, en effet, publié, un tract pour expliquer le fonctionnement de la « carte orange ». Ce tract est rédigé en Espagnol, en Portugais, en Arabe et en Français. La R.A.T.P. mérite d'être félicitée sur ce point; il est assez rare, en effet, qu'un service public soit attentif à cette catégorie de consommateurs que sont les travailleurs immigrés. L'Association Syndicale des Familles a également publié un dépliant en Français et en Arabe concernant le démarchage à domicile. Les travailleurs immigrés et leurs familles sont d'autant plus sou-

vent victimes d'escrocs qu'ils ont moins de moyens de se défendre contre eux. L'idée d'avoir fait ce dépliant bilingue traduit un souci qui honore ses auteurs.

Parce que je suis algérienne

On a retrouvé le texte suivant dans les papiers personnels d'une lycéenne algérienne morte accidentellement, l'an dernier. Nous le publions, avec l'accord de ses parents. C'est un témoignage poignant de ce que peut-être, pour un jeune, le racisme quotidien.

« Je ne suis rien, je n'ai pas de raison d'être, d'exister, pourquoi suis-je là, puisqu'on ne m'accepte pas ? »

Ne pourrais-je donc avoir aucune joie dans la vie, et non que des déceptions ou des humiliations !

Je vois bien qu'on me méprise,

et qu'on se moque de moi. Pourquoi ? Parce que je suis Algérienne. Et alors ? N'ai-je pas le droit de vivre comme tout le monde ou bien suis-je obligée de me tenir à l'écart de tout, de me cacher pour que j'épargne ma vue aux autres ? Mais moi, je n'accepte pas cela, car je vis, donc je pense et je crée; je fais partie de la société, alors, j'ai droit à une place, si petite soit elle ! Les autres n'ont pas de but dans la vie, ils restent dans leur coin, jouissant de leur bien paresseusement; moi, je dois me battre. »

Le Sahel et le Rallye

Nous reproduisons ci-après des extraits de la lettre que fit parvenir au Monde le 15 janvier dernier, le Professeur Marc Gentilini, chef du service de parasitologie et médecine tropicale à la Pitié-Salpêtrière, et président du Comité médical et médico-social d'aide aux migrants, à propos du rallye auto-moto Côte-d'Ivoire - Côte d'Azur.



Bernard Thévenet au pays de l'apartheid

Apartheid sur 2 roues

Le Bureau de la F.I.A.C. (Fédération Internationale Amateur de Cyclisme) a décidé d'infliger un blâme à la Fédération Française pour avoir autorisé des coureurs Français à disputer des courses cyclistes en Afrique du Sud l'été dernier.

Rappelons que l'Afrique du Sud a été exclue de l'Union Cycliste Internationale en raison de sa politique de ségrégation raciale. De ce fait, les fédérations nationales affiliées à la F.I.A.C. n'ont pas le droit d'autoriser leurs coureurs à rencontrer des sportifs Sud-Africains.

Dans cette affaire, il semble bien que le Président de la Fédération Française, qui avait personnellement autorisé le déplacement des coureurs Français, ait confondu ses fonctions de dirigeant sportif avec celles de Secrétaire général du Syndicat National de l'industrie du cycle qu'il assume également.

« Le Sahel, aride et affamé, aura donc bénéficié de la radieuse traversée du rallye automobile reliant la Côte-d'Ivoire à la Côte d'Azur; ses enfants auront pu, eux aussi, contempler les voitures et motos de choc d'une civilisation de passage. Le financement de chaque équipe est évalué à 200 000 francs (20 millions anciens). Il y a cent équipes environ. Coût total, 2 milliards de centimes; sans compter le secours aux blessés, qui, de plus, désorganise les frères services de santé des Etats parcourus. Ces chiffres, nous les découvrons le jour même où un organisme de recherches scientifiques nous avisait qu'il n'avait pas trouvé la modique somme sollicitée pour entreprendre un travail sur l'une des grandes affections sévissant en Haute-Volta, au Mali et au Niger ! »

... Si les chauffeurs ont un impérieux besoin de piloter à travers sables et pistes de latérite, ne pourrait-on leur proposer le même parcours, mais, avec à chaque étape, un village à prospecter, une école à vacciner, des lépreux à soigner. Dommage que

les organisateurs préfèrent les yeux à fermer.

Vacances à l'ombre au Maroc

Deux travailleurs marocains rentrent chez eux, en décembre dernier pour y passer les fêtes musulmanes. L'un et l'autre sont arrêtés à la frontière marocaine et incarcérés sans qu'ils puissent savoir pour quelles raisons. La nature des interrogatoires qu'ils vont subir, pendant quinze jours, dans des conditions de détention atroces, les renseignent rapidement. Tous portent sur la nature de leurs engagements politiques et syndicaux, en France. Ces faits ne sont pas les premiers exemples de ce genre d'intimidation.

L'arrestation immédiate, les interrogatoires très circonstanciés, ne permettent pas de laisser planer un doute. Il y a en France des organismes qui se font un devoir de livrer complaisamment des renseignements à la police marocaine.

Il ressort d'une conférence de presse, tenue par l'Association des Marocains en France, que des liens très étroits existent entre l'Amicale des Travailleurs et Commerçants Marocains et la police, l'administration, certains syndicats patronaux. De plus en plus cette amicale fonctionnerait comme une véritable police parallèle, avec le silence bienveillant, et parfois même la complicité de certaines autorités françaises.

On ne peut que s'inquiéter de telles méthodes, qui visent à intimider des travailleurs étrangers, en bafouant les droits de l'homme les plus élémentaires, et qui constituent une discrimination particulièrement grave pour une catégorie de travailleurs étrangers.

Victoire en Angola

La république Populaire d'Angola est désormais un Etat reconnu par la plupart des pays du monde, dont la France. La division de l'Afrique qui s'était manifestée, lors du sommet de l'O.U.A., s'estompée avec la victoire de plus en plus nette des Forces Armées Populaires de Libération de l'Angola contre l'agression sud-africaine. Cepen-

dant les racistes de Prétoria ne renoncent pas de mettre au pas les pays africains indépendants d'Afrique australe, et le gouvernement nazi de Vorster vient d'annoncer qu'il préparait un projet de loi, lui donnant la possibilité d'intervenir en n'importe quel point d'Afrique, situé au sud de l'équateur.

La consolidation de l'indépendance de l'Angola et du Mozambique sera, dans les mois qui viennent, un atout majeur, pour

empêcher le régime de l'apartheid de mettre à exécution ses desseins désormais avoués. En effet, la guerre est désormais ouverte contre les racistes de Prétoria; la S.W.A.P.O. multiplie les actes de résistance, la guérilla s'intensifie au Zimbabwe et l'A.N.C. renforce sa cohésion dans la perspective de luttes prochaines. Vraiment, la victoire du M.P.L.A. et du peuple angolais, c'est une victoire pour l'humanité.

Attentats contre l'Algérie

Va-t-il devenir vraiment dangereux d'être Algérien en France? La vague d'attentats qui a eu lieu durant le week-end du 19 au 21 février contre des locaux officiels algériens n'augure pas bien des recherches sans cesse annoncées mais rarement efficaces, contre les bandes racistes qui se sont fait profession de ce type d'intimidation criminelle.

Le vendredi 19, peu avant une heure du matin une bombe éclate au Consulat algérien qui se trouve près de la place de l'Etoile et quelques heures plus tard une autre bombe est désamorcée sur le perron de l'Office du tourisme algérien, avenue de l'Opéra. Ce n'est que partie remise puisqu'un autre engin explose au même endroit, le dimanche matin, vers une heure, alors qu'un grand nombre de passants se trouvent encore dans la rue. Par miracle, on ne déplore que quelques blessés légers.

La nuit précédente, deux bombes éclatent également, mais en province; l'une, à Strasbourg, devant le Consulat d'Algérie, l'autre à Lyon, devant l'agence de la compagnie Air-Algérie.

Il y a en France beaucoup d'anti-algériens connus, anciens de l'O.A.S., nostalgiques de la colonisation, racistes notoires, qui trouvent d'ailleurs des journaux pour les accueillir.

Ce qui est plus grave, ce sont les protections dont ils semblent jouir, comme on l'a vu au moment de l'affaire Hazan ou de nombreux anciens O.A.S., militants de parti néo-fascistes, se sont trouvés avoir des liens inquiétants avec certaines personnalités officielles. N'est-il pas anormal qu'un ministre français M. Médecin, Secrétaire d'Etat au Tourisme, se soit permis lors d'une émission de radio, au moment même où commençait cette vague d'attentats, de faire part en public de son regret d'avoir vu la France « abandonner » l'Algérie.

Lorsqu'à la télévision, le Premier Ministre déclare que le chômage n'est pas un problème insoluble dans un pays où il y a quatre millions de travailleurs immigrés, que veut-il suggérer? Est-ce une attitude responsable de la part d'un dirigeant, dans l'atmosphère actuelle de montée du racisme? Les Algériens qui se trouvent en France sont-ils fondés dans les conditions actuelles à se sentir protégés, alors que la plupart des enquêtes concernant des crimes ou des attentats racistes n'aboutissent pas?

Les militants anti-racistes savent par expérience que l'insécurité est grande chez les travailleurs immigrés. Mais c'est le peuple français tout entier qui paye un manque de vigilance qui permet aux anti-algériens d'agir impunément. Car l'amitié que nous aurions pu sauvegarder avec ce grand pays qui nous est si proche, reçoit de plein fouet les déflagrations de ces attentats honteux.

en bref

■ **Les poux attaquent!** L'apocalypse capillaire dont Minute nous menace sur toute sa dernière page est présentée comme la treizième plaie d'Egypte. En fait cette invasion est une manœuvre de l'étranger, aidée en cela par l'ennemi intérieur. L'article se termine en effet ainsi: « Cheveux longs et immigration sont en quelque sorte les deux mamelles du super-poux. »

■ **Hens Filbinger, Ministre-Président** du Bade-Wurtemberg a été nommé grand officier de la Légion d'honneur par le Président de la République Française pour son activité dans le domaine culturel. L'ami de la culture avait aussi condamné un de ses compatriotes à six mois de prison, en 1945, quelques semaines après la victoire alliée, parce que ce dernier avait déclaré que les nazis étaient responsables de cette guerre. Et Touvier court toujours...

■ **Le Chah d'Iran exécute, torture;** son peuple vit dans la misère et la peur, tout opposant déclaré se retrouve en prison et bien souvent, on apprend rapidement sa mort, « alors qu'il tentait de s'évader. » Vingt étudiants iraniens viennent d'être expulsés de France pour avoir manifesté, dans les bureaux de la télévision iranienne à Paris, leur indignation devant les dernières exécutions d'opposants. L'empereur-bourreau, assure-t-on, n'est pas mécontent de la mesure.

■ **La Librairie-Arabe** de la rue Saint-Victor a été l'objet le 13 janvier, d'un attentat qui faisait suite à celui qui y avait déjà eu lieu le 3 décembre. Quel est ce « Front d'auto-défense juif » qui revendique de tels actes? Y a-t-il des juifs qui puissent se sentir « défendus » par de telles provocations?

■ **Une directrice d'école** de Montreuil a été, récemment, arrêtée et gardée à vue pour propos antiracistes! Elle avait en effet eu le culot de protester contre les insultes racistes que deux hommes adressaient à une Gitane. Or il se trouve que les deux honorables Messieurs étaient des policiers en civil, qu'elle avait donc troublés dans l'exercice de leurs fonctions. Le député et la municipalité de Montreuil ont protesté auprès des autorités contre cet abus de pouvoir particulièrement scandaleux.

U.S.A. black story

• dossier •



Les Etats-Unis d'Amérique fêtent cette année le bi-centenaire de leur indépendance. Inutile de rappeler l'importance qu'eût la constitution démocratique de ce pays sur le mouvement révolutionnaire en Europe. Elle restait cependant marquée d'une insuffisance notoire et significative, car elle maintenait la structure esclavagiste de la société, refusant aux Noirs, cette même liberté dont elle proclamait la nécessité inaliénable pour tout homme. Depuis lors, jusqu'à présent, le problème racial reste une tare majeure de la société américaine.

Le dossier qui suit permet à la fois de se faire une idée du problème sur le plan historique, et de se rendre compte de ce qu'est la situation à l'heure actuelle. Il montre également l'apport fondamental des Noirs et des autres minorités à la civilisation américaine.



une démocratie esclavagiste

En 1976, les Etats-Unis vont revenir occuper le premier plan de l'actualité politique avec la commémoration du Bi-centenaire de la Déclaration de l'Indépendance du 4 juillet 1776 - dont l'anniversaire est devenu la fête nationale des Etats-Unis - et qui coïncidera avec la fin des « élections primaires » et précèdera les élections à la Maison Blanche et au Congrès.

Ce document est considéré comme la charte fondamentale des Etats-Unis et aussi comme l'origine de l'onde révolutionnaire qui, reprise et amplifiée par la Révolution Française, va au fil des temps battre les régimes établis jusqu'à la Révolution de 1917. Et pourtant, ce document capital ne met pas en cause le principe de l'esclavage qui a pourtant commencé à diviser les Etats à cette époque. Thomas Jefferson condamnait l'esclavage dans le projet original de la Déclaration de l'Indépendance, mais les passages s'y rapportant seront exclus de la Déclaration finale qui tient compte de 86 Amendements d'ailleurs jugés « déplorables » par Jefferson.

La question de l'esclavage avait laissé perplexes les pères de la Patrie; Washington, et surtout Thomas Jefferson, se rendaient compte de la contradiction entre la démocratie, sacralisée dans la Déclaration de l'Indépendance puis dans la Constitution de 1787, et le maintien de l'esclavage. Mais ils n'avaient osé y toucher, étant eux-mêmes propriétaires d'esclaves. Washington se contenta d'affranchir tous ses Noirs sur son lit de mort.

D'ailleurs, les Noirs se virent refuser le droit de s'enrôler dans l'armée Américaine au début de la guerre d'Indépendance, en 1775. Pourtant, les Noirs avaient déjà pris une part active au combat pour l'Indépendance. Le premier Américain qui mourut pour la liberté fut sans doute un Noir de Boston : Crispus Attucks et il y avait des Noirs parmi les soldats de Bunker Hill.

Il fallut le manque d'effectifs, et la crainte de voir les Noirs s'engager dans l'armée Britannique qui leur promettait l'émancipation en échange, pour amener le Congrès à autoriser le service militaire des esclaves qui furent émancipés à titre de récompense. C'est ainsi que 5 000 Noirs gagnèrent leur liberté.

Onze ans plus tard, un article de la Constitution de 1787 qui déterminait la répartition des Représentants, établis-

sait la distinction entre les personnes libres et... les autres, parmi lesquelles se situaient évidemment les Noirs qui valaient les 3/5 d'un homme libre ! Les Indiens, quant à eux, étaient tout simplement ignorés parce qu'ils ne payaient pas d'impôts !

On voit avec quelle circonspection il faut considérer l'imagerie Américaine qu'on ne manquera pas d'utiliser des deux côtés de l'Atlantique à l'occasion du Bi-centenaire de l'Indépendance des Etats-Unis. Cette imagerie est encore employée jusqu'à la fin de la Guerre de Sécession et force nous est de considérer cette période de l'Histoire Américaine comme placée sous la marque de l'esclavage.

Une chose est certaine : c'est que le problème noir a influencé toute l'Histoire des Etats-Unis depuis 300 ans. Mais le schéma : bons contre mauvais, esclavagistes contre abolitionnistes ne peut être accepté en bloc.

La dualité entre le Nord et le Sud, qui devait aboutir à la Guerre de Sécession, relève en fait d'un processus moins idéaliste.

S'il est vrai qu'il y avait des abolitionnistes sincères dans les Etats du Nord et que ces Etats avaient tous aboli l'esclavage à l'intérieur de leurs frontières à l'aube de la Guerre de Sécession, il n'en est pas moins vrai que les abolitionnistes étaient des isolés généreux et exaltés et que dans ces Etats régnait une ségrégation de fait, même si le mot n'était alors pas utilisé. Les Noirs n'avaient pas le droit de vote, ils étaient exclus des églises, des écoles, des moyens de transport. Le mouvement pour l'émancipation des Noirs était d'ailleurs souvent le fait des Noirs eux-mêmes qui mirent sur pied une organisation, la Convention Nationale Noire dont la première réunion se tint à Philadelphie en 1830.

On ne peut dire que l'esclavage est à la base de la Guerre de Sécession que dans la mesure où celle-ci relève pour beaucoup d'un conflit économique entre le Nord et le Sud et que la prospérité de l'économie sudiste était bâtie sur l'esclavage. « **Ce sont les tarifs protecteurs et non l'esclavage qui ont commencé à rendre le Sud agressif** » a écrit un éminent historien. Le Nord voulait un tarif élevé pour protéger la croissance de son industrie contre les produits fabriqués Anglais; le Sud, qui vivait de la vente de son coton



Nous tenons pour une vérité d'évidence que tous les hommes ont été créés égaux.

au Lancashire, condamnait le système du tarif qui risquait de lui aliéner un client vital. Il s'ajoutait aussi l'impérialisme du Sud qui ajouta au territoire des Etats-Unis le Texas, le Nouveau Mexique, la Californie dans lesquels se posait à chaque fois l'irritante question de l'esclavage. Et puis, il y eut la Sécession, il ne faut pas l'oublier.

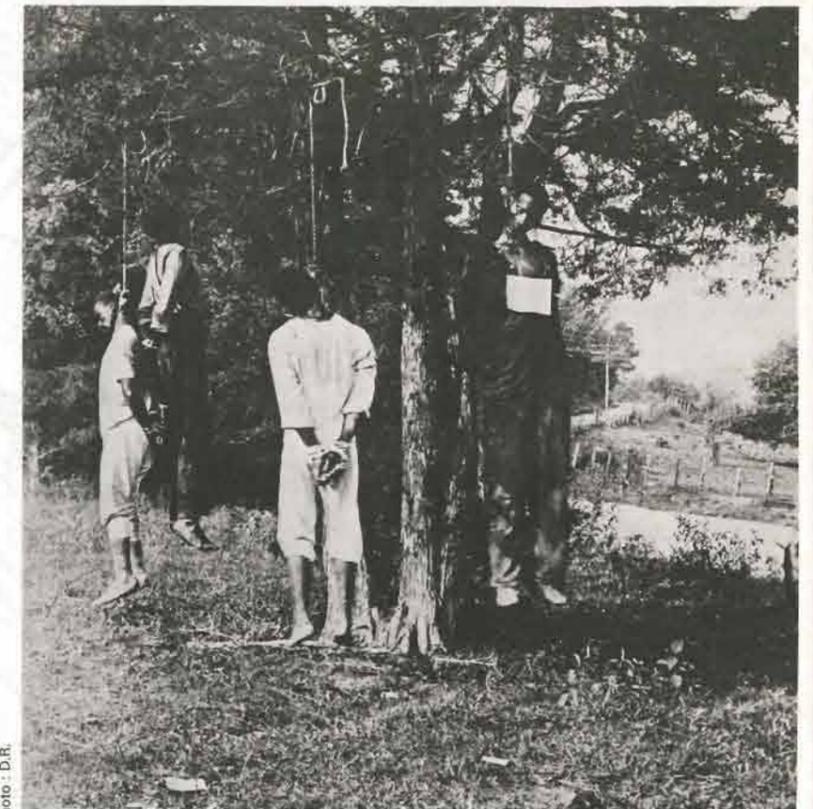
Le Nord ne s'est pas battu d'abord pour l'abolition de l'esclavage. Même Lincoln n'avait pas l'intention d'abolir l'esclavage quand il se décida à se battre. Et s'il avait annoncé alors qu'il le faisait pour libérer les esclaves, la guerre aurait été peut-être encore moins populaire qu'elle ne l'était déjà dans le Nord. Le Nord se battait pour le maintien de l'Union. C'était le grand souci de Lincoln qui ne cessa de le répéter. En même temps, il y était poussé par des raisons économiques : la sauvegarde de l'Union était dans l'intérêt économique du Nord. Voilà comment on peut dire que, si le Nord eût à se battre

pour l'Union, ce fut à cause de l'existence de l'esclavage, sur lequel était bâtie la puissance économique du Sud.

Les Noirs se virent encore refuser le droit de servir dans les rangs de l'armée Nordiste. Il fallût attendre août 1862 pour voir le Gouvernement Fédéral s'acheminer, non sans hésitations, vers l'enrôlement des Noirs. Malgré de très importantes mesures de discrimination, 186 000 Noirs au total combattirent dans les armées de l'Union et 36 000 d'entre eux périrent au cours des batailles.

L'Union fut sauvée et les esclaves libérés. Mais la reconstruction est l'histoire d'un échec. Les Noirs connurent alors la ségrégation et furent livrés sans défense à l'exploitation capitaliste à laquelle rien ne les préparait.

A ce propos, il est remarquable que, depuis la fin de la Guerre de Sécession, les Noirs Américains n'ont obtenu que des victoires théoriques dans leur combat pour leur dignité et leur égalité avec les Blancs. La reconstruction, les promesses du New Deal puis les Droits Civiques, autant de conquêtes stériles si l'on n'en trouve pas d'application dans les faits, et malgré des progrès visibles, les Etats-Unis restent divisés en deux blocs : les Blancs et les non-Blancs, car aux Noirs, s'ajoutent les Indiens, les Chicanos, les Porto-Ricains, les Chinois, etc...



J'ai été la victime. Les Belges me coupèrent les mains au Congo. On m'a lynché au Texas. Langston Hughes.

les indiens

Les Indiens étaient environ 1 000 000 à l'arrivée des Blancs sur le territoire actuel des Etats-Unis. La « conquête de l'Ouest » s'accompagne d'un véritable génocide et les Indiens ne sont plus que 220 000 en 1910, dépouillés de la plus grande partie de leurs terres (au mépris de quelques 370 traités dont aucun ne fut respecté par les Blancs) et complètement tenus à l'écart de la vie du pays.

Ils sont maintenant 800 000. 350 000 d'entre eux vivent dans des « réserves » et dépendent uniquement du Bureau des Affaires Indiennes (B.I.A.) dont le caractère paternaliste est particulièrement critiquable. Leur niveau de vie est très bas. Le taux de chômage varie de 40 à 80 % selon les réserves.

La population des réserves tend à diminuer. Les Indiens qui choisissent de sortir des réserves deviennent citoyens Américains de plein droit. Mais ils rejoignent alors les membres des minorités non-Blanches et leurs lamentables conditions d'existence.

La cause des Indiens est défendue par le Mouvement Indien Américain (A.I.M.), créé par les Indiens eux-mêmes en s'inspirant du Black Power. L'A.I.M. lutte pour les Droits Civils, refuse l'assimilation et la société Blanche et veut reconstituer les nations Indiennes.

L'A.I.M. s'est signalé par l'occupation de la prison d'Alcatraz en 1969, l'occupation des locaux du B.I.A. au Département de l'Intérieur en 1972 et de la localité de Wounded Knee en 1973 et en 1974.



la situation des noirs en 1975



Pour le public français, qui ne dispose d'autres sources d'informations que les médias, le calme semble régner aux Etats-Unis sur le front des luttes raciales. Les journaux ne relatent pas de manifestations pacifiques des Noirs, pas plus que de soulèvements violents dans les ghettos.

Ce calme apparent signifie-t-il que les Noirs ne sont plus un problème aux Etats-Unis? Les Noirs ont-ils obtenu satisfaction à leurs justes exigences de dignité et d'égalité? Ont-ils abandonné la lutte ou le calme qui règne actuellement est-il le même que celui qui précéda les sanglantes émeutes de 1967?

La situation des Noirs aux Etats-Unis ne s'est pas améliorée depuis 8 ans et la crise économique actuelle est évidemment plus durement ressentie par les Noirs que par les Blancs. L'armée des chômeurs Américains, forte de 8 250 000 individus, représente plus de 8 % de la population active, mais ce pourcentage passe à 16 % pour les Noirs et bien davantage dans les ghettos urbains (25 % à New York). Et encore (comme en France!), ces chiffres officiels sont contestés et l'on pense qu'on pourrait presque les multiplier par deux. En tous

cas, ils ne tiennent pas compte de ceux qui ont abandonné la recherche d'un emploi, ni des 3 700 000 travailleurs exécutant un travail partiel, faute d'obtenir un emploi à temps complet, et dont les Noirs doivent constituer une partie importante. Et, comme toujours, le Noir est le dernier embauché et le premier licencié.

La situation des Noirs s'est même dégradée par rapport à celle des Blancs ces dernières années, puisque le revenu moyen d'une famille noire représentait 61 % de celui d'une famille blanche en 1969, alors qu'il n'en représente plus que 58 % aujourd'hui. Trente pour cent des familles noires vivent dans une misère profonde contre 8 % chez les Blancs et, alors que les Noirs constituent 11 % de la population des Etats-Unis, ils sont 32 % des familles pauvres, ce qui est un pourcentage supérieur à celui de 1969.

Ce sous-développement des Noirs se situe dans les domaines du logement, de la santé, de l'enseignement. Les Noirs paient davantage que les Blancs pour un logement équivalent et sont probablement quatre fois plus nombreux à vivre dans des logements médiocres. Dans les quartiers noirs, la densité des logements (près de 1 200 logements au kilomètre carré) est le double que dans les zones d'habitation des classes moyennes et cent fois plus grande que

les américains d'origine latino-américaine

Des statistiques récentes établissent que, vers la fin de ce siècle, les Américains originaires d'Amérique Latine seront devenus la principale minorité aux Etats-Unis, remplaçant ainsi les Noirs.

Ils sont déjà 16 à 20 millions à résider sur le territoire des Etats-Unis et l'immigration de ce groupe est la plus élevée. Le taux de natalité de ces nouveaux Américains est le double de celui des Noirs, lui-même très supérieur à celui des Blancs.

Le revenu moyen de ces familles, bien qu'ayant progressé rapidement l'année dernière, reste encore inférieur d'un quart au niveau national et 23,2 % de cette population vit avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Les émigrés Porto-ricains sont les plus pauvres.

55 % des enfants de ce groupe ethnique quittent l'école avant la fin de leurs études.

dans les banlieues. Le phénomène d'abandon des villes pour les banlieues par les Blancs ne cesse de croître; 5 % seulement des Noirs vivent dans les banlieues où, précisément, se trouvent 80 % de l'ensemble des industries nationales. Dans les quartiers noirs, les alertes au feu se succèdent, les rues sont encombrées d'ordures non ramassées et de « cadavres » de voitures abandonnées, les logements sont insalubres, surpeuplés envahis par la vermine.

La pauvreté et la discrimination condamnent les Noirs à un mauvais logement, d'autant que les programmes fédéraux de construction de logements sont inadéquats et les crédits insuffisants. On découvre ici un autre aspect de la ségrégation : sur les 24 000 membres de l'Institut Américain des Architectes, 450 environ seulement sont Noirs et 80 environ sur les 8 500 urbanistes Américains.

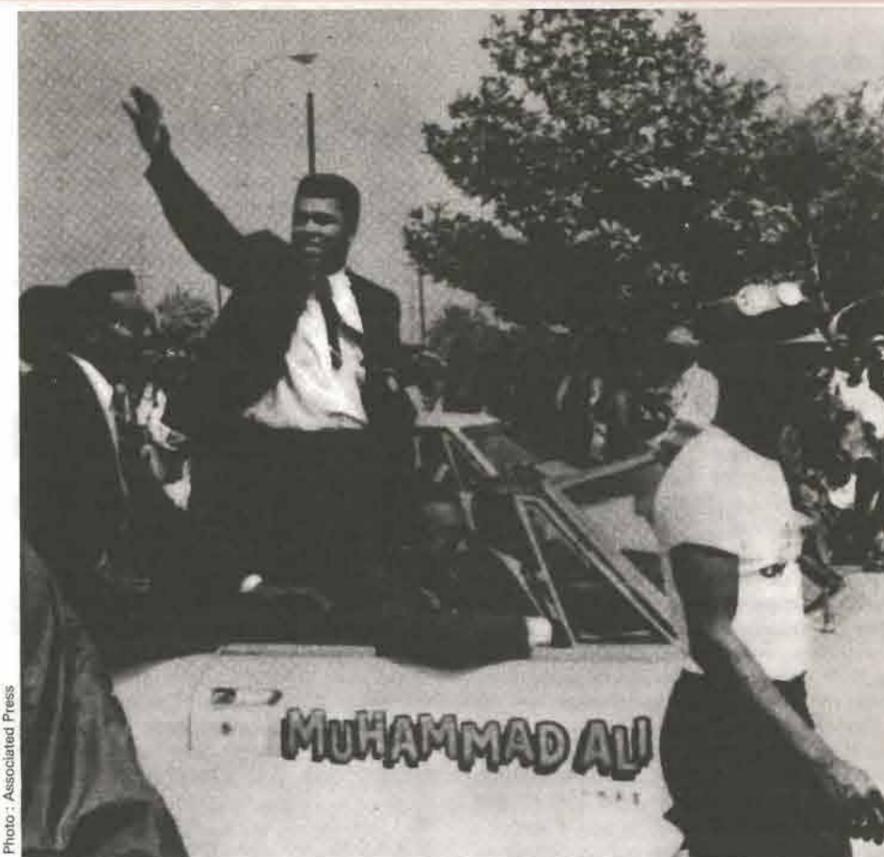
Les conditions de vie des Noirs ont leurs répercussions sur le plan sanitaire. Ainsi, un Noir a quatre fois plus de chances qu'un Blanc de contracter la tuberculose, 12 fois plus, la syphilis et 17 fois plus, la blennorragie! La mortalité des femmes Noires en couches est le double que pour les Blanches. La mortalité infantile à moins d'un mois est de 25 pour mille pour les enfants Noirs contre 15 pour les Blancs; elle passe à 12,5 pour mille contre 4,7 pour les enfants morts entre un mois et un an. La longévité des Noirs est inférieure à celle des Blancs (64,6 ans contre 71,3).

La misère des ghettos entraîne également ses séquelles : alcoolisme, drogue, prostitution, délinquance, surtout chez les jeunes. L'insécurité règne dans les quartiers noirs. Pour toutes les catégories de délits, le taux d'arrestation est 4 fois plus élevé chez les Noirs que chez les Blancs et les statistiques établissent qu'en 1972, on comptait 59 000 Noirs en prison, soit 42 % du total des prisonniers. Mais les Noirs sont victimes de crimes dans une plus large proportion que les Blancs. 80 % des crimes et délits commis par les Noirs le sont au détriment d'autres Noirs.

Une autre conséquence de la misère des Noirs est l'abandon de famille par le père qui afflige un très grand nombre d'enfants du ghetto noir. 25 % des foyers noirs sont sans père et la femme élève seule les enfants.

L'arrêt Topeka-Brown du 17 mai 1954, en établissant l'intégration scolaire, devait être le premier maillon de la chaîne menant à l'intégration tout court.

Vingt ans après, la désillusion est grande. Malgré quelques progrès, il est clair que l'intégration ne peut se réaliser dans les écoles puisqu'elle n'a fait aucun progrès dans les autres domaines. Le problème scolaire a seulement changé



Muhammad Ali : les poings du défi.

d'aspect en se déplaçant du Sud vers les grands centres urbains du Nord et de l'Est où le problème s'est même aggravé. Dans le Sud, 46 % des enfants noirs vont maintenant dans des écoles à majorité blanche (contre 2 % en 1965); dans le nord et l'Est, cette proportion n'est que de 28 %. Seulement 58 % des écoliers noirs terminent le cycle primaire contre 73 % des écoliers blancs et 40 % des adolescents noirs terminent leurs études au lycée (High school) contre 62 % chez les blancs.

Le nombre d'étudiants noirs a plus que doublé entre 1967 et 1973, passant ainsi à 730 000 (remarquons en passant que ce nombre est supérieur à celui des étudiants en France...) Ce chiffre est celui des étudiants inscrits et près de la moitié sont dans des collèges noirs, principalement dans le Sud.

Le niveau de l'enseignement prodigué dans les écoles noires est inférieur à celui des écoles blanches et les Noirs diplômés des Universités sont très peu nombreux.

La ségrégation s'abat aussi sur les

enseignants noirs pour lesquels la promotion est parcimonieuse, et encore cette promotion des éducateurs noirs ne conduit-elle pas à l'égalité des revenus. Ainsi un Blanc qui enseigne dans le primaire gagne plus que le Noir enseignant dans un lycée. Les diplômés Blancs des lycées gagnent plus que les Noirs après quatre ans et plus d'Université.

L'école aux Etats-Unis est donc le reflet de la ségrégation qui continue de régner sur l'ensemble du pays et les tentatives d'intégration scolaire dans ce contexte ne satisfont personne, comme l'ont prouvé les récents incidents provoqués par l'instauration du « busing » à Boston, où les familles blanches des secteurs concernés lapidèrent les autobus assurant le transfert des élèves noirs, après avoir interdit à leurs enfants d'aller en classe, prirent en chasse des Noirs isolés et tentèrent plusieurs lynchages (1).

(1) Voir « Droit et Liberté » n° 341 de septembre 1975 et 342 d'octobre 1975.

les noirs face à la discrimination

Des élèves noirs dans des écoles blanches, plus d'inscriptions « colored only » dans les lieux publics dans le Sud ou de séparation dans les autobus. Plus de lynchages organisés. Les médias s'extasiaient sur la réussite de tel ou tel médecin ou avocat noir, sans parler d'artistes ou d'athlètes professionnels aux salaires fastueux. Dans les « séries » télévisées, les noirs « de service » sont policiers, médecins, avocats, ingénieurs, journalistes...

Tout cela ne peut cacher que la discrimination raciale continue massivement de tenir les Noirs à l'écart de la vie active du pays. La discrimination de fait, on l'a vu, s'exerce dans le travail, le logement, l'enseignement, la santé, la culture, dans les prisons, dans l'armée où le Noir se heurte au même processus de discriminations dans que dans la vie civile, et même jusque dans la religion chrétienne où seulement 15 % des Noirs sont membres de cultes à prédominance blanche. Les Noirs sont plus que jamais au bas de l'échelle sociale.

Face à cette injustice qui se perpétue, on ne note plus de révolte de la part des Noirs. Aux étés chauds des années 60 semble s'être substituée une indifférence placide. Le « problème noir » n'en serait-il plus un ?

Les soulèvements des ghettos ont été réduits par une répression implacable, le « Black Power », les « Black Panthers » ont été relégués à l'arrière-plan. Les groupes d'auto-défense sont contraints à la clandestinité et les rêves nationalistes se sont envolés.

Martin Luther King et Malcolm X ont été assassinés, Eldridge Cleaver est en exil, tout comme Stockely Carmichael, le S.C.L.C. (1) de Luther King végété sous la direction de Ralph Abernathy, le S.N.C.C. (2) (S.N.I.C.K.) s'est évaporé, le C.O.R.E. (3) n'a guère d'influence, les Black Muslims se développent toujours à l'écart. Voilà un bilan rapide des principaux mouvements noirs connus jusqu'ici en Europe.

Les Panthères ont échoué parce que ce mouvement n'a pas su faire une analyse objective du contexte américain, peuplé de 90 % de Blancs et n'a jamais agi en mouvement de masse véritable. La masse de la population noire, tout en admirant les Panthères, s'est refusée à les suivre dans le suicide. Ce que l'on peut dire du déclin des Panthères s'applique également à d'autres organisations noires comme le S.N.C.C. de Stockely Carmichael et le « Black Power ».

Depuis 1967 - 1968, on a vu se consolider deux types d'organisations noires. D'une part, des organisations comprenant divers groupes de pression, apparemment modérés, qui préfèrent la voie électorale; de l'autre, des groupes d'action de travailleurs noirs, beaucoup plus significatifs, dans les usines et les syndicats et qui associent conscience raciale et conscience de classe et combattent le racisme au sein des syndicats.

Ceux qui ont choisi la voie électorale ont créé une nouvelle classe jusqu'alors négligeable, celle des politiciens noirs dont le nombre s'accroît au fil des consultations électorales. Ils affirment qu'aux Etats-Unis, en dehors de l'émeute, l'influence politique est la seule à pouvoir attirer l'attention et forcer le Gouvernement Fédéral à augmenter ses efforts en faveur des minorités, et que cette puissance n'est accordée qu'aux élus. Pour garantir ses droits, toute communauté doit s'assurer du pouvoir local. Ils rejoignent par là la pensée de W.E.B. Dubois, fondateur de la N.A.A.C.P. (4) qui préconisait déjà le contrôle des institutions locales.

Dans plusieurs circonscriptions californiennes, des candidats noirs ont été élus en 1974 par des électeurs à dominance blanche. Les Gouverneurs adjoints de Californie et du Colorado sont noirs, tout comme les Maires de plusieurs grandes villes : Atlanta, Los-Angeles, Washington, Newark. Mais, malgré les progrès réalisés, les Noirs ne constituent cependant que 0,8 % des 500 000 élus locaux du pays. Pourtant, le trop célèbre George Wallace, Gouverneur de l'Alabama, a nommé un Noir à son cabinet tandis que le Président Ford a désigné un Noir (William Coleman) comme Secrétaire au travail. Mais sans doute n'est-ce pas sans arrière-pensée électorale dans la course à la Maison Blanche.

Les autres groupes noirs, ceux qui ont choisi une forme de lutte plus « progressiste », analysent la situation en termes de lutte de classe. Ils ont dépassé le stade des nationalismes et des rêves d'intégration sans changer la société actuelle. Il y a les exploités et les exploités. Parmi ceux-ci, il y a des Blancs et tous les Noirs. Le combat du

(1) S.C.L.C. Southern Christian Leadership Conference (conférence chrétienne).
(2) S.N.C.C. Comité de coordination des étudiants non violents.
(3) C.O.R.E. Congrès pour l'égalité raciale.
(4) N.A.A.C.P. Association nationale pour l'avancement des gens de couleur.



Photo : Mianos-Magnum

Pour l'égalité raciale.

les travailleurs immigrés aux U.S.A.

Depuis plus d'un siècle, les immigrés aux Etats-Unis sont les victimes d'une oppression ininterrompue : harcèlements, arrestations arbitraires, expulsions. Le Gouvernement poursuit consciemment cette politique afin de contraindre les immigrés à travailler pour les salaires les plus bas, sans avantages ni sécurité d'emploi. Il exige de plus que ceux-ci se tiennent à l'écart du mouvement social pour changer les conditions de vie aux Etats-Unis.

Quelle que soit la manière dont ils sont entrés aux U.S.A., - « légale » ou « illégale » - les immigrés sont assujettis à une suite accablante de lois et de règlements spéciaux.

Il n'y a pas de prescription aux charges qui peuvent mener à l'expulsion. Les immigrés sont obligés de faire la preuve que leur entrée aux U.S.A. a été légale. Une audience d'expulsion est considérée comme une affaire civile et bien des immigrés qui risquent à jamais l'exil pour eux et leurs familles ou qui sont menacés de mort si le Gouvernement les expulse dans un pays fasciste, ne jouissent pas des droits accordés au défendeur dans une affaire criminelle. Les travailleurs immigrés n'ont pas le droit de se syndiquer. Dans la majorité des cas ils n'ont pas droit à l'assistance publique. Ceux qui sont sans permis de travail risquent de perdre l'indemnité de chômage et la sécurité sociale, bien que la loi les oblige

à y sacrifier une partie de leur salaire.

Il est défendu aux immigrés de fréquenter ou d'adhérer aux organisations « communistes ou anarchistes » aussi bien que d'exprimer oralement ou par écrit des idées « communistes ou anarchistes ». Le caractère vague dans lequel ces règlements sont rédigés a permis au Gouvernement de tracasser et d'expulser nombre d'immigrés qui avaient participé aux luttes pour améliorer la condition des classes laborieuses aux Etats-Unis.

Les étudiants immigrés sont eux aussi en butte à toutes sortes de tracasseries. Ils n'ont souvent pas le droit de chercher un emploi pour subvenir à leurs besoins. Il est interdit à tous ceux qui ont un visa, de travailler pendant les grandes vacances. Comme ce visa n'est valable qu'un an, le Gouvernement peut refuser de le renouveler sous toutes sortes de prétextes arbitraires, comme, par exemple, l'activité politique de l'étudiant en question.

On ne peut s'empêcher d'établir une comparaison avec les travailleurs immigrés dans notre pays et de conclure qu'il s'agit là d'un problème mondial lié à notre système économique.

Ces renseignements nous ont été fournis par nos amis du Committee Against Racism (C.A.R.) dont la section Immigration lutte pour l'égalité des droits économiques, politiques et sociaux pour les immigrés, aux U.S.A.

peuple noir des Etats-Unis doit finir par se fondre dans le mouvement ouvrier Américain pour mettre fin au règne des classes dirigeantes actuelles. Mais cela n'est pas si facile. D'abord, parce qu'en plus des préjugés raciaux, les Blancs n'ont pas conscience d'être opprimés. Ensuite, parce que la bonne volonté des Noirs a souvent été victime de la trahison de la classe ouvrière blanche qui se servait seulement des Noirs comme force d'appoint.

On note encore la multiplication d'or-

ganisations Noires « clandestines » dont les leaders ont tiré un enseignement de la décapitation des Panthères Noires et n'ont pas l'intention de commettre les mêmes erreurs. On ne peut évidemment nommer ces mouvements.

Ce qui caractérise donc le mouvement Noir actuel aux Etats-Unis, c'est son manque d'unité. La lutte requiert maintenant l'abandon des stratégies employées jusqu'ici par le plus grand nombre. Les données du problème sont différentes et la solution n'est toujours pas trouvée.

les noirs et le langage américain

Dans *Time* du 6 avril 1970, le romancier Noir Ralph Ellison traitait de l'apport déterminant des Noirs à la culture Américaine. Il nous a paru intéressant de faire la synthèse de son propos.

Le rêve d'une Amérique sans les Noirs est au moins aussi vieux que celui de créer une société vraiment démocratique dans ce pays.

Non seulement ce vieux rêve persiste chez les Blancs, mais cette forme de néo-Garveyisme (1) continue aujourd'hui de fasciner les Noirs comme elle a fasciné les Blancs. Elle refait surface à chaque fois que la nation se fatigue dans le combat pour l'égalité. Elle fait du Noir le bouc émissaire et, sous prétexte de le sauver, essaie de l'éliminer.

Ce qui est le plus étonnant dans le rêve d'une Amérique sans Noirs, c'est qu'il semble que personne ne se pose la question de savoir ce que les Etats-Unis seraient devenus si on n'y avait pas importé les Noirs.

Il est évidemment difficile de l'imaginer. Sans les Noirs, pas d'économie esclavagiste dans le Sud, pas de guerre de Sécession, pas de K.K.K., ni de système « Jim Crow, (2) ». Et sans l'affranchissement des Noirs et la manipulation des craintes raciales des Blancs par les politiciens, il est presque impossible de concevoir ce que serait devenu le système politique aux Etats-Unis.

Mais ce qui est peut-être le plus surprenant, c'est que personne ne paraît conscient du rôle étonnant joué par les Noirs dans la création de la culture Américaine.

C'est que les Blancs croient que cette culture est seulement la leur. En fait, malgré toutes les injustices sociales et

(1) MARCUS GARVEY fondateur en 1914 de l'Association Universelle pour le Progrès des Noirs (U.N.I.A.). Pour libérer les Noirs, il proposait leur émigration massive vers l'Afrique et s'opposait à l'intégration.

(2) Le système de ségrégation dans le Sud.

économiques à l'aide desquelles les Blancs ont tenté d'écarter les Noirs des principaux courants culturels, ceux-ci y ont joué un rôle prépondérant. Dans tous les domaines : musique, danse, peinture, littérature, etc. On connaît Langston Hughes, Richard Wright, James Baldwin, Duke Ellington, Louis Armstrong, Charlie Parker, Paul Robeson, Marian Anderson, et tant d'autres, peintres, acteurs, champions sportifs...

Mais il est un domaine essentiel de la culture Américaine que les Noirs ont particulièrement marqué de leur empreinte. Il s'agit du langage.

Dans un sens, la nation américaine est le produit du langage américain, bien particularisé, qui commença d'émerger bien avant que les colons Anglais et les Africains soient transformés en Américains. C'est un langage qui s'est développé à partir de la langue anglaise, mais, s'appuyant sur les réalités de la terre américaine et des institutions coloniales - ou du manque d'institutions - il s'est développé très tôt comme une révolte nationale contre les coutumes, les mœurs et l'autorité de la mère Patrie. C'est un langage qui est né de la fusion de beaucoup de langues réunies... Et qu'on le veuille ou non, le son de ce langage dérive du timbre de la voix africaine et des habitudes de l'oreille africaine. C'est ainsi qu'il y a des traces du langage des esclaves dans le plus distingué des accents d'Harvard et, s'il existe un accent de Yale, il y a néanmoins en lui la plainte du nègre, sans doute introduite par ses fondateurs et ses premiers étudiants qui, probablement, l'avaient héritée de leurs nourrices noires.

La flexibilité du langage des Noirs, sa musicalité, son rythme, sa diction très

libre et imagée, ont été extraits du folklore noir et assimilés par les grands écrivains du 19^e siècle, alors que la grande majorité des Noirs étaient encore des esclaves. Mark Twain l'a célébré dans la prose de Huckleberry Finn; sans la présence des Noirs, le livre n'aurait pu être écrit. Ni Huck, ni Jim, ni aucun roman. Car non seulement le Noir est le co-créateur du langage que Mark Twain a élevé à un niveau littéraire, mais la condition de Jim en tant qu'Américain et l'engagement de Huck pour la liberté sont le centre moral du roman.

En d'autres termes, s'il n'y avait eu les Noirs, une source de création née de l'affrontement entre Blancs et Noirs n'aurait pas existé. Non seulement il n'y aurait pas eu Faulkner, mais il n'y aurait pas eu non plus Stephen Crane qui a trouvé les thèmes de base de son œuvre dans la guerre civile. Et il n'y aurait pas eu Hemingway qui prit Crane comme source d'inspiration et comme guide. Sans l'existence du style Nègro-Américain, l'humour, le burlesque et le roman américains, et même les sports, auraient manqué des rebondissements inattendus, de la liberté et de l'audace, des changements de rythme soudains (tout comme la musique de jazz) qui servent à rappeler aux Américains que le Monde n'est jamais totalement exploré, qu'une complète domination de la vie n'est que pure illu-

sion et que le vrai secret réside dans une remise en cause permanente de l'existence, à la fois réaliste et humoristique. C'est cette attitude qui explique le mystérieux pouvoir et l'attraction de ce style négro-américain connu sous le

nom de « soul ». Il est l'expression de l'opposition et de la complémentarité de cultures et de traditions des Noirs et des Blancs et la preuve de l'existence d'un combat créateur contre les contraintes de l'existence.

Ce dossier a été réalisé par Robert PAC.

BIBLIOGRAPHIE

Livres de base, valables, disponibles et... accessibles.

COLLECTION « EDMA » - LIVRE DE POCHES

N° 4455 - Les Américains.

COLLECTION « QUE SAIS-JE ? »

N° 38 - Histoire des Etats-Unis par René Rémond.

N° 914 - La Guerre de Sécession par Jacques Néré.

N° 1191 - Les Noirs aux Etats-Unis par Claude Fohlen.

COLLECTION « ARCHIVES » JULLIARD

N° 23 - « Carpetbaggers » et Ku-Klux-Klan - Godfrey Hodgson.

N° 38 - Esclaves et planteurs - Michel Fabre.

HISTOIRE DES NOIRS AUX U.S.A. par Herbert Aptheker

Editions Sociales. Collection : Ouvertures n° 3.

LE PEUPLE DU BLUES par Leroi Jones

Collection : Témoins Gallimard.

LE RAPPORT Noir - Collection : Edition Spéciale.

Publications Editions Premières/Diffusion Denoël.

L'AMERIQUE NOIRE par William Gardner Smith

Collection : Politique - Histoire - Casterman Poche.

LA PROCHAINE FOIS LE FEU par James Baldroin

Collection Idées - N.R.F.

UN NOIR A L'OMBRE par Eldridge Cleaver

Collection : Combats - Seuil.

PANTHERE NOIRE par Eldridge Cleaver

Collection : Combats - Seuil.

LES FRERES DE SOLEDAD par George Jackson

Collection : Témoins - Gallimard.

● témoignage ●

GITANS : camper et décamper

Les communautés de Tziganes et de Gitans ont payé un tribut des plus lourds à la barbarie nazie : on estime qu'environ 700 000 d'entre eux, soit 90 % des Tziganes d'Europe, furent exterminés par les nazis.

Malgré les promesses formelles données à la Libération par tous les partis politiques, les « voyageurs » n'ont pas cessé d'être en butte à toutes sortes de brimades qui, sous divers aspects, constituent souvent le lot quotidien de leur vie (1).

Tenus en suspicion par les populations sédentaires qu'ils côtoient et qui sont confortées dans une ignorance génératrice d'intolérance, de préjugés et de peur diffuse, par les clichés que distillent les media (presse à faits divers, romans, films), les Gitans ont vu, ces derniers temps, se multiplier à leur rencontre les vexations, voire les menaces. Tel fait divers, bruyamment exploité, a tôt fait de réveiller chez le sédentaire les récits ataviques où se mêlent les fantasmes sur le Bohémien, le rôdeur et la diseuse de bonne aventure.

A cette méfiance ambiante de la part des sédentaires, s'ajoutent, pour les « gens du voyage », les mille et une tracasseries « officielles » dont les gratifient les pouvoirs publics qui, plutôt que d'entreprendre des efforts d'information et d'aménagement des conditions pratiques pour faciliter la compréhension entre voyageurs et sédentaires, ont préféré s'adonner à la chasse aux Gitans : contrôles de police multipliés et souvent effectués sur le mode vexatoire, réglementation draconienne des conditions de séjour sur les terrains municipaux, promptitude à céder aux exigences de quelques bruyants échauffés racistes, constitués en prétendus comités de quartier et autres « milices d'autodéfense ». Voici quelques exemples, tirés d'une liste malheureusement non exhaustive, des brimades qui ponctuent trop fréquemment la vie des « gens du voyage ».

« Contrôle » de police : une famille de Gitans (plusieurs caravanes) stationnent sur un terrain à proximité de Villiers-les-Nancy. Ils en ont reçu l'autorisation et se

sont soumis au contrôle de gendarmerie, formalité d'usage. Or voici que deux jours plus tard, les Gitans sont tirés du lit, aux aurores, sans le moindre ménagement, par un grand déploiement de gendarmes; les chiens policiers sont aussi de la partie. Hommes, femmes et enfants sont parqués avec les aménités de langage, voire de geste, auxquelles s'adonnent si volontiers les forces de police lorsqu'elles ont affaire à ce qu'elles jugent être des marginaux. Le chef de famille, ayant eu l'outrecuidance de demander des explications, est vivement rabroué et molesté. Les gitans ne sont pas encore au bout de leurs surprises; ils doivent maintenant monter à tour de rôle dans un fourgon de police afin d'y être photographiés de face et de profil. Leurs empreintes digitales sont relevées, comme s'ils s'agissaient de délinquants ou de prévenus et, ce, sans que l'on daigne leur fournir la moindre explication, le tout entremêlé d'injures et de bousculades. Il est à noter que parmi les gendarmes opérait un contingent d'élèves de l'Ecole de Gendarmerie; s'agissait-il donc d'un cours de travaux pratiques, où la possibilité est donnée aux élèves de pratiquer sur du « gibier » humain ?

Le fait que les Gitans aient coutume de stationner dans certaines municipalités est prétexte à certains riverains pour donner libre cours à leurs humeurs racistes. Ainsi, Le Pays Dauphinois, journal de propagande des R.I., laisse filtrer des insinuations haineuses dans son n° 192. Au nom du « respect de l'environnement », ces messieurs s'indignent qu'un terrain ait été mis à la disposition des Gitans. Et de menacer de se constituer en comité de quartier pour empêcher que leur commune ne devienne le « paradis des nomades » (sic).

D'autres cas révèlent que l'intolérance et les brimades ne sont pas le seul fait de quelques excités, mais procèdent également de la froide résolution d'autorités municipales ou préfectorales : témoin l'épisode révoltant de Villemoisson-sur-Orge, en novembre 1975. Des voyageurs stationnent sur un terrain de la commune, le père de famille est à l'agonie et les Gitans ont fait halte afin de le veiller et de pouvoir lui apporter les soins nécessaires. Le 22 novem-



Rejetés même sédentaires

bre, des camions viennent déverser des chargements de terre, systématiquement, sur chaque mètre carré du terrain non occupé par les caravanes. Des monticules de terre sont même déversés autour et entre les caravanes, malgré les protestations des Gitans, dont la sécurité se trouvait menacée puisque l'accès aux caravanes et le mouvement de celles-ci devenaient impossibles. Un fait supplémentaire confère à ce déchargement, scandaleux en soi, l'allure d'une provocation : l'opération s'est effectuée sous la surveillance de la police, dans le but prétendu de prévenir d'éventuelles bagarres !

Pour sa part, la municipalité de Lille a publié en avril 1975 un arrêté interdisant le stationnement « aux nomades voyageant soit isolément, soit en bandes » (curieux langage !), à l'exception d'un enclos où le permis de séjour ne pourra excéder 48 heures et s'accompagne de restrictions humiliantes et discriminatoires vis à vis du reste de la population lilloise : droit de perquisition permanent dans les caravanes et interdiction de déposer quoi que ce soit (même le linge à sécher) à l'extérieur des véhicules.

Nous ne devons pas permettre qu'une communauté martyre continue d'être traitée en paria pour satisfaire les désirs des promoteurs immobiliers, ni que l'on se serve des Gitans pour éluder les véritables problèmes de société (délinquance, etc.) qu'engendre l'absence d'infrastructures socio-culturelles dans les grands ensembles où notre société encaserné les populations laborieuses.

B.M.

mrp

PRESIDENT : Pierre PARAF ;
VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^e George PAU-LANVEGIN, Dr François GREMY ;
SECRETARE GENERAL : Albert LEVY ;
COMITÉ D'HONNEUR : Henri ALLEG, Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LA-COUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LE-RIS, Gérard LYON-CAËN, Jacques MADAULE, René MAHEU, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Emile POLLAK, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Monseigneur Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATE-NOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Docteur Jean DAL-SACE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Françoise GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Henri LAUGIER, Jean LURCAT, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Françoise ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLET.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au M.R.A.P. *
Je m'abonne à Droit & Liberté *

* Rayer la mention inutile.

Nom (en capitale) _____

Prénom _____ âge _____

Profession _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTÉ (40 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (60).

C.C.P. : 6070-98 - Paris.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
 120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléph. : 231.09.57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

ETABLISSEMENTS

70, rue du Molinel, LILLE

Tél. 54.86.21

JITEX

BONNETERIE
GROS ET DEMI-GROS

NÉGOCE-AUTO

MARIUS WAISBERG

32, RUE DES FOSSÉS

LILLE

TÉL. 54.92.82

Kersz
FRERES

CRÉATIONS EXCLUSIVES

Prêt à

Porter

Féminin

97, rue d'Aboukir, 75002 PARIS

☎ 236.36-59

perrier c'est la nature



CHAUSSURES

FELIX

SOLDE TOUTE L'ANNÉE

à 50 mètres du marché de Wazemmes

Tél. 54 95 57

5 et 5 bis, rue Jules-Guesde - Lille

Mad
le
Spécialiste
de la jupe



● sur le vif ●

le nazisme au présent

Halte à la propagande hitlérienne !

Le dimanche 15 février devait avoir lieu dans un Hôtel des Ventes de Versailles, la dispersion d'une collection de livres, médailles, uniformes, casques, fanions, sabres, fusils et autres armes de guerre allemands, l'ensemble couvrant une période allant de 1870 à 1945. Cette dispersion qu'accompagnait l'inévitable exposition des objets, les jours précédant la vente, a immédiatement provoqué l'indignation du M.R.A.P. On pouvait en effet y voir tout un déploiement d'objets de la période nazi, dont la présentation publique avait évidemment un aspect provocateur étant donné les souvenirs qu'ils rappellent et la curiosité morbide qu'ils ne manquent pas de soulever dans toutes les occasions de ce genre chez les nostalgiques jeunes ou moins jeunes.

L'action du comité local du M.R.A.P. a été immédiate et efficace. Une lettre adressée au Ministre de l'Intérieur, au Préfet des Yvelines et au maire de Versailles disait notamment : « On ne peut considérer de telles ventes uniquement sous l'angle de la curiosité historique et des collections privées. Il y a là, de fait, une forme d'apologie de l'idéologie nazi, difficilement admissible. »

Dimanche matin, 300 manifestants appartenant au M.R.A.P. et à différentes organisations (F.N.D.I.R.P. Communauté juive, U.F.F., P.C.F.) se sont rassemblés devant l'Hôtel des Ventes et ont expliqué le sens de leur action. Tous les objets de la période nazi (1933-1945) ont été retirés de la vente.

Une démarche commune du M.R.A.P. et des organisations qui avaient participé à la manifestation est envisagée auprès du Préfet du département. Les organisations comptent lui demander de prendre un arrêté interdisant des insignes, uniformes et autres objets rappelant le régime nazi. Un tel arrêté a d'ailleurs déjà été pris en 1970 pour les départements de Paris, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne. On ne peut que féliciter le comité local de Versailles pour son action particulièrement rapide et efficace. Elle montre, si besoin était, que la vigilance reste nécessaire et que l'action est payante.

Au-delà du Rhin

Cependant, l'impunité des criminels nazis au-delà du Rhin prend des formes de plus en plus scandaleuses au fur et à mesure que se rapproche la fin du délai fixé par la convention franco-allemande pour le jugement en R.F.A. des criminels jugés et condamnés par contumace en France. Rappelons que ce sont des dizaines et des dizaines de bourreaux, à côté desquels certains bandits, dont la presse a abondamment parlé ces derniers temps, font figure d'enfants de cœur et de débuts, qui coulent des jours paisibles en R.F.A., jouissant de la « considération » de leurs concitoyens, et souvent à des postes de responsabilité. Rappelons également que le M.R.A.P. s'est toujours montré plus que réservé sur une convention qui ne reconnaît pas dans les faits les décisions de la justice française et qui n'a jusqu'à présent eu aucun effet. On a d'autant moins de raisons d'en attendre qu'un grand nombre de responsables nazis ont à l'heure actuelle des fonctions importantes dans la justice de la R.F.A.

La scandaleuse — proprement effarante — arrestation de Serge Klarsfeld, le mois dernier vient confirmer notre appréciation tout en perpétrant une nouvelle injustice. L'avocat français s'était rendu en Allemagne pour faire des révélations concernant le SS Ernst Heinrichsohn, adjoint de Kurt Lischka, chef de la police nazi à Paris.

Quelques criminels que vous pouvez rencontrer dans la rue en R.F.A.

- Kurt Lischka, chef de la police nazi de Paris, devenu homme d'affaires.
- Herbet Hagen, bras droit du général Oberg, chef des S.S., devenu industriel.
- Ernst Achenbach, chef de la section politique à l'ambassade allemande, devenu avocat et homme politique.
- Heinrich Illers, chef de la Gestapo de Paris et adjoint de Lischka, devenu président du tribunal des affaires sociales du Land de Basse-Saxe.
- Ernst Ehlers, chef de la police nazi du nord de la France et de la Belgique, devenu juge au tribunal administratif du Land de Schleswig-Holstein.
- Horts Laube, chef du service des représailles en France, devenu président du tribunal des affaires sociales du Land de Bade-Wurtemberg.

— Waldemar Ernst, chef de la police du commandement militaire allemand, responsable de la première déportation de mille juifs français, devenu président des Acieries de Bade-Wurtemberg.

— Auguste Moritz, adjoint au chef de la police nazi de Lyon, a livré Victor Basch, président de la Ligue des droits de l'homme, à la Milice.

— Hans-Dietrich Ernst, chef de la Gestapo d'Angers, quatre fois condamné à mort par contumace, responsable de nombreuses exécutions, de tortures et de déportations exterminatrices de civils français en Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire, Vendée, Loir-et-Cher et Deux-Sèvres. Ernst est aujourd'hui encore avocat à Leer, en Basse-Saxe.

Curiosités historiques à Versailles ?

Heinrichsohn est à l'heure actuelle avocat... après avoir directement participé à la rafle du Vel d'Hiv., et être responsable du massacre de nombreux enfants juifs ! Or c'est, Serge Klarsfeld qui a été arrêté, sous le prétexte qu'il avait, trois ans auparavant, tenté d'enlever Lischka pour qu'il soit remis à la justice française. Le M.R.A.P. a immédiatement exprimé son indignation devant cet invraisemblable déni de justice.

Notons que la rigueur dans la recherche de la justice, concernant le plus effroyable génocide de toute l'histoire de l'humanité, ne saurait en aucun cas signifier pour le M.R.A.P., un quelconque chauvinisme anti-allemand. C'est ainsi que nous condamnons sans détour l'attentat commis contre le siège parisien de la compagnie ouest-allemande d'aviation « Lufthansa ». Ces procédés, loin de développer l'amitié entre les peuples ne peuvent qu'introduire des sentiments troubles et passionnels, en plus de menacer injustement la vie et la santé de personnes innocentes. C'est pour que l'amitié entre les peuples devienne une loi des Etats, et pour cela d'abord, que nous voulons que soient jugés les hommes qui avaient fait de la haine, du racisme et de la barbarie, une règle. Théo SAINT-JEAN



CONFECTIONS EN GROS
HOMMES - DAMES - ENFANTS

J. & L. SWIERCZ

S. A. 70.000 F.

128, RUE DU MOLINEL - LILLE

TEL. 54.74.06
& 54.96.20

SPÉCIALITÉS

- CUIRS -
TERGAL
COMPLETS
PANTALONS

Créations exclusives

**albert
léon**

23 r. d'Amiens, Lille
Téléph. 57.03.34
R.C. Lille 60A 99109

PRÊT A PORTER

s. raphaël

145-147 rue d'aboukir
75002 paris

tél. 508 56 70
233 22 61

FABRIQUE DE MAROQUINERIE

Spécialiste de petite Maroquinerie

Maro-Lux

Porte-Monnaie
Portefeuilles
BOTzaris 99-42

Porte Cartes
Articles de fumeurs
NORd 72-20

8, rue Alibert, 75010 Paris



JEAN'S - JACKETS - DRESSES

FERNAND STEPHANE

Chemisier
Tailleur

PARIS

16, RUE LINNE TEL. 707 60 45 8, RUE D'AVRON TEL. 343 51 12



SPÉCIALITÉ DE BORD-COTES

☎ 203-65-78
métro colonel fabien

3 et 4, rue Henri-Feulard
75010 PARIS



france nouveautés

bijouterie fantaisie, articles de cadeaux

152-154-156, rue du temple, 75003 paris
tél. : 277.91.90 (5 lignes groupées)

vente exclusivement en gros

import-export
s.a. au capital de 500.000 f

pleins feux • pleins feux • pleins feux • pleins feux • pleins

Il faut sauver Oswald

La P.J.O. est en péril. La P.J.O. c'est-à-dire — rare et précieux, l'édition libre mais engagée, et l'éditeur parfaitement honnête. Un dévouement entier — dix heures par jour, lui et sa femme — pour servir par la poésie les causes de l'Homme aux quatre coins du monde. Et cela donne d'admirables collections. Ce Théâtre Africain dont je vous ai dit la portée et qui a révélé Boukman l'indomptable. Le Théâtre en France avec l'œuvre entière de Benedetto, et Brissson. La Poésie de Pays Socialistes, qui témoignent par de brillants talents que le socialisme même avec ses erreurs et péchés, n'est jamais l'éteignoir Pinochet. La Poésie des Pays Ibéro-Américains, avec Yupanqui et César Vallejo. La Poésie des Pays Arabes et la Poésie Palestinienne de Combat. La Poésie d'Oc et le Romantisme Breton, après « l'Aube Dissout les Monstres » née de la guerre d'Algérie — et dont montent, après les poètes du Maghreb, ces insurgés Rouquette et Lafont, Youenn Coic et un Keineg. Enfin l'admirable « La Source de la Liberté ou La Solution Intégrale » traduction ou reprise d'œuvres universelles et introuvables. Mais pour les banques, tout cela, ce n'est que « du papier ». Il faut sauver Oswald. Ceux qui ont de l'argent peuvent lui accorder un prêt : il rembourse par traites. Aux autres il offre une occasion qui en est vraiment une : quinze de ces livres pour 100 F, et quelque soit leur prix au catalogue. Ecrivez ou allez 7 rue de l'Ecole Polytechnique, Paris V^e ou téléphonez 033-90-07. Et au nom de l'Homme, merci.

Jean CUSSAT-BLANC

LIVRES

Travailleurs étrangers et responsabilités collectives

Une bonne description de la situation que nous connaissons, mais aussi une analyse sévère des responsabilités de tous ordres, des organisations spécialisées aux syndicats, des Eglises aux partis politiques et aux gouvernements, et au-delà, des systèmes économiques et politiques mondiaux. Enfin, un appel à l'action collective, « la seule efficace » et une mise en garde « contre l'utilisation des immigrés ». En finale, un projet de statut des étrangers.

Par Pierre Lanier - N° spécial de la « Chronique sociale ».

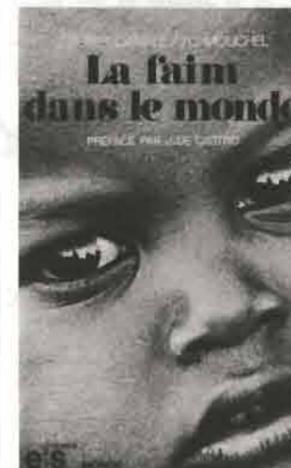
Travailleurs immigrés

Témoignages de militants C.G.T. (M. Apostolo) et C.F.D.T. (P. Evain, A. Thiollent). Témoignages des mouvements ouvriers chrétiens : A.C.O., J.O.C., A.C.E. (Enfance). Ce dernier témoignage intéresse particulièrement nos camarades du C.L.E.P.R. Deux autres articles ont encore paru dans le n° de novembre 1975

de la même revue. Réflexions importantes au plan pédagogique.

N° 322 de « Masses ouvrières ».

Jean Pihan



Jean Suret-Canale et Jean-Claude Mouchel viennent de publier aux Editions Sociales une très intéressante étude sur le problème de « la faim dans le monde ». Battant en brèche les théories apocalyptiques selon lesquelles l'humanité serait vouée à la famine pour des jours prochains, et les explications « naturelles » du déficit alimentaire dans le « Tiers-Monde », ce livre montre de façon convaincante les responsabilités humaines et politiques de ce phénomène. Il invite par là même, à envisager les solutions.

Les mythes fondateurs de la nation américaine

Créés volontairement et de toutes pièces, les Etats-Unis ont très tôt senti le besoin de se créer des mythes pour justifier le génocide des Indiens, puis l'esclavage des Noirs, au nom d'une « civilisation » yankee, blanche, anglo-saxonne. Les années comprises entre 1763 et 1800 ont été cruciales, comme le montre bien ce livre pour l'élaboration d'un « inconscient collectif » qui hante toujours les américains d'aujourd'hui.

Par Elise Marienstras, Editions Maspéro.

Guide des films anti-impérialistes

Un répertoire très utile, régulièrement mis à jour qui signale et analyse 300 films anti-racistes et anti-impérialistes de plus de 50 pays et mouvements de libération. De plus, il donne les adresses en France où l'on peut se procurer, pour la location ou l'achat, ces films militants.

Par Guy Hennebelle, Editions E. 100, 70, rue de Belleville, Paris 20^e.

La poésie arabe des origines à nos jours

A Bagdad, au Caire, à Damas, les travailleurs achètent souvent des recueils de poésie vendus à bon marché sur les trottoirs. Car la poésie, depuis des temps immémoriaux est le genre littéraire favori des Arabes. La belle anthologie que vient de publier René Khawam, après une présentation simple de la métrique arabe donne au lecteur un panorama complet de la poésie arabe depuis l'époque pré-islamique jusqu'aux poètes palestiniens les plus engagés d'aujourd'hui. Le chant d'un peuple à écouter.

Par René Khawam, Edition poche chez Seghers.

Il est néanmoins regrettable que le public boude ce spectacle. Cette pièce cernée, discutée, doit permettre une prise de conscience.

R. B.

Journal d'un agent secret

Un ancien employé de la CIA, pour laquelle il a travaillé 10 ans, révèle des forfaits, des violences et aussi des noms d'exécutants de la plus puissante organisation terroriste du monde, financée et soutenue par l'Etat et le Président américains. La CIA y est représentée comme une force de subversion inouïe.

Par Philip Agee, Editions du Seuil.

Yves THORAVAL

THEATRE

Les musiciens les immigrants

Les spectateurs sortent perplexes, surpris. Les uns par la mise en scène, dont le décor, fait de caisses et de cartons ficelés, étonne, mais exprime, dans l'esprit de l'auteur, « l'errance des juifs », les autres, par le discours, dont l'incohérence déroute souvent, et où se retrouvent des nations telles que le « retour à la terre des ancêtres » ou l'« unité du peuple juif »; d'autres n'y ont vu que la critique du traitement psychiatrique, parce qu'insensibles à une foule de faits, de rites séphardites, illustrant les pratiques religieuses d'Afrique du Nord.

Mais Liliane Atlan donne à réfléchir, car, crûment exprimée, apparaît l'idée que la victime s'est faite bourreau. Ce passage d'un état en son contraire est une donnée fréquente de l'Histoire.

La référence au Viet-Nam, à l'Erythrée, à l'Afrique, devrait inciter le spectateur à voir dans le tragique de la situation et l'étude d'un cas, que le génocide est un fait tristement réel, lié à la réalité d'une société sur son déclin, à la veille de sa chute.

La masse des faits, leur accumulation, favorise-t-elle une telle prise de conscience, le dépassement du particulier pour déboucher sur une généralisation ?...

Il est néanmoins regrettable que le public boude ce spectacle. Cette pièce cernée, discutée, doit permettre une prise de conscience.

A Paris, au « Palace ». Pièce écrite par Liliane Atlan, mise en scène de Fabio Pacchioni.

Moulins d'Ollainville

MINOTERIE

Farine - Boulangerie - Pâtisserie

FARINES D'EXPORTATION

91290 ARPAJON B.P. 11 — Tél. 083.04.54

Garage TURENNE

société anonyme au capital de 156.000 francs

66, rue de turenne, paris-3
tél. 272.34.23

STATION - SERVICE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE CARROSSERIE PEINTURE ELECTRICITÉ	ACHAT - VENTE REPRISE NEUF - OCCASION TOUTES MARQUES CRÉDIT
---	---

case réservée
à la Société M.G.

E^{ts} GÉMONT

TERGAL PLEIN JOUR

VOILAGES — TERLENKA

Société Anonyme au capital de 500 000 F

30, rue des Jeûneurs, 75002 PARIS
Téléphone 488.11.11 et 508.93.76

Télex : GEMONT 21306 F

CHARLES KARNIER

PRÊT A CHAUSSER

27, RUE MESLAY 75003 PARIS

272.18.83

TISSUS DE COTON S. GELDNER

88, RUE DU MOLINEL

SPECIALITÉ 59 - LILLE

DE
INLET - MOLLETON
DAMAS - AMEUBLEMENT
LINGE DE TABLE
PARURES DE LIT
PLUMES - DUVETS
RIDEAUX - VOILAGES

GROS-DEMI-GROS

TÉL. 54.85.39
57.28.90

thérèse baumaire

7, Rue des Filles du Calvaire 278-66-04
75003 PARIS ☎ 272-32-09
278-37-12

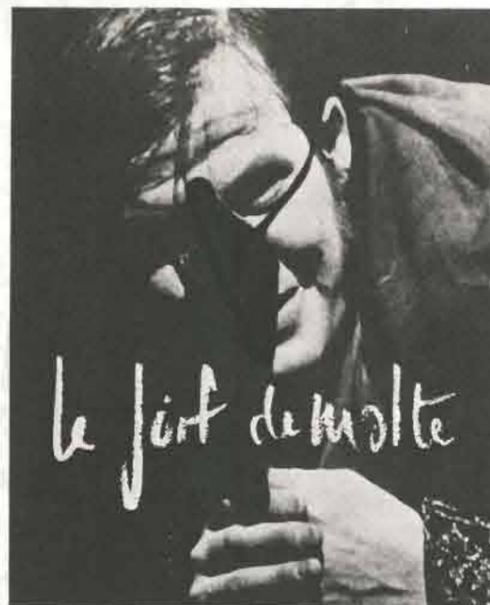


electre

131-133, RUE DE TURENNE, 75003 PARIS

☎ 272 91-72 - 887 40-60

● pleins feux ● pleins feux ● pleins feux ● pleins feux ● ple



THEATRE

Le Juif de Malte

Une grande pièce ? Oui ! Remarquable en tous cas par son sujet même, et par l'interprétation qu'en auront les uns ou les autres. Ecrite par Marlowe en 1590, c'est-à-dire à la fin de la Renaissance et à l'aube du capitalisme, elle nous donne à voir la tragédie du « Juif » aux prises avec son époque : le bien et le mal n'existent pas il n'y a que des rapports de force. Déjà il fallait un bouc émissaire dans le système naissant et si Barrabas, le Juif de Malte ressemble trait pour trait aux stéréotypes antisémites de tous les temps, au physique comme au moral, c'est qu'il doit se défendre. Pour cela il n'a pas le choix, il sera le juif qu'on veut qu'il soit, et tous les moyens lui seront bons.

Pièce provocatrice, révélatrice du jeu hypocrite d'une certaine pratique de la religion chrétienne, elle est d'un abord difficile pour qui est mal averti, aussi complexe que le sujet qu'elle traite, elle peut en première lecture paraître antisémite.

A voir à plus d'un titre, (de préférence si l'on ne travaille pas le lendemain, car elle est très

longue) cette pièce nécessite une bonne documentation sur Marlowe et son époque, sur le problème juif en général, et qu'on lise le programme auparavant.

Créée à Gennevilliers. A partir du 10 mars à Chaillot.

CINÉMA

La Ville Bidon

Tiré d'un premier métrage intitulé « La Décharge », filmé en 1970, « La Ville Bidon » est agrémenté de séquences supplémentaires et en fait une œuvre tout à fait remarquable, de part son sujet et de part son approche.

Il n'est pas facile de parler de ce monde des laissés pour compte, des non-intégrés à la société capitaliste, en les respectant, en leur laissant la parole. C'est ce que fait pourtant Baratier, avec une méthode très proche du reportage sur lequel on appose un scénario permettant l'approche du problème. C'est le monde des bidonvilles, et villes bidons, des chantiers qui n'en finissent pas, de la misère, de l'ennui de ces cités de transit dans lesquelles on parque les non-assimilés. Baratier s'est fait le porte parole de ces zonnards. Ainsi, il nous est donné de voir leurs peines (expulsions, exploitation, mépris, incompréhension...) la peine de ce

sous-prolétariat composé aussi bien de travailleurs immigrés que de travailleurs ou chômeurs français.

Face à eux, les promoteurs, les architectes, un député (Lucien Bodart est impressionnant de réalisme) qui pense société sans classe et rêve profit.

La caméra, pleine de tons chauds et de poésie est utilisée pour transformer les casseurs de banlieue en un objet de froide analyse, pour filmer ces hommes; les couleurs elles-mêmes sont devenues vives; les propos calculés s'opposent aux propos spontanés, etc...

Un film soigné dans les moindres détails qui montre sous un jour cru la « qualité de la vie » de tant d'hommes en France.

Le bon et les méchants

Le nouveau film de Claude Lelouch est encore un film à la sauce rétro, catégorie dans laquelle excellent les cinéastes français. De plus, il s'agit d'un film sur l'avant-guerre, la guerre et l'après-guerre. Si vous êtes las d'entendre parler de Février 34, du Front Populaire, de la montée des périls, de l'arrestation des juifs, etc... allez voir le film de Lelouch. Et tant pis pour les résistants, les soldats, les juifs et autres personnes de la population s'ils n'ont pas retenu de cette période la formidable épopée de la traction-avant.

Seulement voilà, Lelouch c'est l'adepte du « système D ». D comme Divertissement, D comme Démobilisateur. De plus Lelouch tente de façon insidieuse de glisser dans l'esprit des spectateurs diverses petites pensées du style : les juifs étaient tous très riches, ils avaient du personnel (et le personnel, cela se venge, sous-entendu, quand il est exploité). La seule perquisition que l'on voit dans le film se déroule dans un somptueux hôtel particulier avec porte dérobée et dizaines de tableaux de maîtres camouflés. C'était bien entendu très courant chez les juifs ! D'autre part, aucune explication sur les motivations des personnages. On a gommé tout déterminisme politique, c'est le grand spontanéisme. En résumé, un film ridicule sur le plan humain, faux et malhonnête sur le plan historique. Que reste-t-il ?

Des bandits au grand cœur et un hymne à la traction-avant, et une fin en happy end. Vraiment navrant...

Pascal POUILLOT

La momie

L'un des films égyptiens les plus beaux et les plus importants passe à Paris : il s'agit de la « Momie », de Shadi Abdelsalam (1970), Prix Sadoul de la Cinémathèque française, primé à Venise et Locarno.

Splendide joué et photographié en couleurs dans des paysages admirables, « La Momie » est une parabole; dans les années 1880, le gouvernement et le musée du Caire enquêtent, avec canonnières et soldats sur des pillages de tombes pharaoniques en Haute Egypte. Abdelsalam montre alors l'irruption brutale et irrémédiable de la rationalité de l'Etat moderne dans le genre de vie traditionnel. A voir pour ses qualités plastiques étonnantes, ce film est une interrogation sur la modernité qui concerne l'Egypte mais aussi le Tiers-Monde en général.

Yves THORAVAL

Nos excuses

Nous avons omis d'indiquer, dans le numéro de février, que le poème de Charles Dobzynski était tiré de son recueil Capital terrestre, paru dans la collection « Petite sirène » des E.F.R. (vol. 10 x 13, 112 pages : 18 F). Cette omission est d'autant plus malencontreuse que ce livre est certainement par sa force poétique et les sentiments qui l'animent, de ceux que se doivent de lire les amateurs de poésie contemporaine. Les lecteurs de Droit et Liberté ne sont d'ailleurs pas à convaincre puisqu'ils ont pu en juger par eux-mêmes, à travers le « Dialogue à Jérusalem ». Nous demandons donc à l'auteur et aux E.F.R. de bien vouloir nous en excuser.

Signalons également que la photo de M. Kalak p. 14 du N° 345 est un cliché de l'agence Photolib, et que c'est par erreur que nous avons signé la recension que Bertrand Bary nous avait faite de l'ouvrage « Billy Francarabe » du nom de son auteur, Michel Michel.

les antisémites ne connaissent pas les juifs

Quittez ce vil
trafic,
renoncez à
l'usure...



Charles Péguy, ce n'est pas seulement le poète chrétien évoquant la majesté des grands pèlerinages — et l'élan spirituel qu'ils supposent — c'est aussi, surtout peut-être, l'ardent polémiste, plein du feu de sa passion de justice, de sa foi. Il y a dans la prose de Péguy une rare symbiose entre la rigueur polémique et une profonde humanité à laquelle nous invitent les méandres de ses mots qui semblent se reprendre sans cesse, mais qui, chaque fois, introduisent plus avant dans la compréhension intime du problème.

Le texte que nous reproduisons ici est de cette veine. C'est une critique particulièrement pertinente de l'antisémitisme. Il nous a été envoyé par M. Philippe Tessier, Professeur agrégé de Lettres modernes au lycée Lamartine de Mâcon, accompagné d'un commentaire qui est en fait un corrigé de devoir, à propos du texte. Il nous a semblé qu'il serait particulièrement bienvenu de le publier dans la rubrique « Education à la fraternité » ; c'est en effet un exemple pratique de ce qui peut se faire, sur le plan pédagogique, contre le racisme.

Le sujet du devoir était ainsi intitulé : « Militant de la première heure pour la révision du procès de Dreyfus, Charles Péguy témoigne quinze ans plus tard, dans « Notre jeunesse » (1970), de sa fidélité à son idéal premier de justice et de fraternité. Il y renouvelle ainsi son opposition à l'antisémitisme dont il sent croître autour de lui la menace... Vous analyserez ou résumerez ces pages puis discuterez de ce qui en fait, à votre avis, l'intérêt. »

Les antisémites parlent des juifs. Je préviens que je vais dire une énormité : les antisémites ne connaissent point les juifs. Ils en parlent, mais ils ne les connaissent point. Ils en souffrent, évidemment beaucoup, mais ils ne les connaissent point. Les antisémites riches connaissent peut-être les juifs riches. Les antisémites capitalistes connaissent peut-être les juifs capitalistes. Les antisémites d'affaires connaissent peut-être les juifs d'affaires. Pour la même raison je ne connais guère que des juifs pauvres et des juifs misérables. Il y en a. Il y en a tant que l'on n'en sait pas le nombre. J'en vois partout. Il ne sera pas dit qu'un chrétien n'aura pas porté témoignage pour eux. Il ne sera pas dit que je n'aurai

pas témoigné pour eux.

Depuis vingt ans que je les ai éprouvés, nous nous sommes éprouvés mutuellement. Je les ai toujours trouvés solides, d'une tendresse propre, autant que personne, d'un attachement, d'un dévouement, d'une piété inébranlable, d'une fidélité à toute épreuve, d'une amitié réellement mystique, d'un attachement, d'une fidélité inébranlable à la mystique de l'amitié.

L'argent est tout, domine tout dans le monde moderne à tel point, si entièrement, si totalement que la séparation sociale horizontale des riches et des pauvres est devenue infiniment plus grave, plus coupante, plus absolue si je puis dire, que la séparation, verticale des juifs et des chrétiens. La dureté du monde moderne sur les pauvres, contre les pauvres, est devenue si totale, si effrayante, si impie ensemble sur les uns et sur les autres, contre les uns et contre les autres.

Dans le monde moderne, les connaissances ne se font, ne se propagent que horizontalement, parmi les riches entre eux, ou parmi les pauvres entre eux. Par couches horizontales.

Pauvre, je porterai témoignage pour les juifs pauvres. Dans la commune pauvreté, dans la misère commune pendant vingt ans je les ai trouvés d'une sûreté, d'une fidélité, d'un dévouement, d'une so-

lidité, d'un attachement, d'une mystique, d'une piété dans l'amitié, inébranlables. Ils y ont d'autant plus de mérite, ils y ont d'autant plus de vertu qu'en même temps, en plus de nous, ils ont sans cesse à lutter contre les accusations, contre les inculpations, contre les calomnies de l'antisémitisme, qui sont précisément toutes les accusations du contraire. (...)

Des riches il y aurait beaucoup à dire. Je les connais beaucoup moins. Ce que je puis dire, c'est que depuis vingt ans j'ai passé par beaucoup de mains. Le seul de mes créanciers qui se soit conduit avec moi non pas seulement comme un usurier, mais ce qui est un peu plus, comme un créancier, comme un usurier de Balzac, le seul de mes créanciers qui m'ait traité avec une dureté balzacienne, avec la dureté, la cruauté d'un usurier de Balzac, n'était point un juif. C'était hélas un « chrétien » trente fois millionnaire. Que n'aurait-on pas dit s'il avait été juif.

Jusqu'à quel point leurs riches les aident-ils ? Je soupçonne qu'ils les aident un peu plus que les nôtres ne nous aident. Mais enfin il ne faudrait peut-être pas le leur reprocher. C'est ce que je disais à un jeune antisémite, joyeux, mais qui m'écoute; sous une forme que je me permets de trouver saisissante. Je lui disais : « Mais enfin, pensez-y, c'est pas facile d'être juif. Vous leur faites toujours des reproches contradictoires. Quand leurs riches ne les soutiennent pas, quand leurs riches sont durs vous dites : c'est pas étonnant, ils sont juifs. Quand leurs riches les soutiennent, vous dites : c'est pas étonnant ils sont juifs. Ils se soutiennent entre eux. — Mais mon ami, les riches chrétiens n'ont qu'à en faire autant. Nous n'empêchons pas les chrétiens riches de nous soutenir entre nous. »

C'est pas facile d'être juif. Avec vous. Et même sans vous. Quand ils demeurent insensibles aux appels de leurs frères, aux cris des persécutés, aux plaintes, aux lamentations de leurs frères meurtris dans tout le monde, vous dites : « C'est des mauvais juifs. » Et s'ils ouvrent seulement l'oreille aux lamentations qui montent du Danube et du Dnièpr, vous dites : « Ils nous trahissent. C'est de mauvais Français. »

Ainsi vous les poursuivez, vous les accablez sans cesse de reproches contradictoires. Vous dites : « Leur finance est juive, elle n'est pas française. » Et la finance française, mon ami, est-ce qu'elle est française ? Est-ce qu'il y a une finance qui est française ?

Vous les accablez sans cesse de reproches contradictoires. Au fond ce que vous voudriez, c'est qu'ils n'existent pas.

Charles PEGUY

Extrait de « Notre Jeunesse »

un exemple de pédagogie antiraciste

« Les antisémites parlent des juifs; je préviens que je vais dire une énormité : les antisémites ne connaissent point les juifs ». C'est par cette phrase que commence le texte : sa position liminaire souligne évidemment sa portée, car c'est bien là en fait la note dominante de cette page, et le témoignage de Péguy en faveur de ses amis juifs en est comme l'explication, la contre-preuve en quelque sorte. Aussi aimerais-je m'y arrêter.

Les antisémites parlent des juifs, affirme Péguy, ils en parlent pour s'en plaindre, ils prétendent en souffrir, mais en fait ils ne les connaissent pas vraiment, c'est-à-dire humainement, affectivement : ils n'ont pas avec eux de rapports d'amitié. Les antisémites riches connaissent peut-être des juifs riches, mais les défauts qu'ils leur reprochent sont ceux de leur classe, non ceux de leur communauté religieuse. S'ils avaient avec eux des rapports d'amitié, et surtout s'ils connaissaient des juifs pauvres — lesquels, souligne pertinemment Péguy, sont beaucoup plus nombreux que les riches — ils verraient qu'ils sont dépourvus des défauts qu'on leur attribue calomnieusement.

Ainsi, et l'analyse de Péguy le montre clairement, l'antisémitisme — comme d'ailleurs toute forme de racisme — repose-t-il toujours sur l'ignorance de l'autre. L'inconnu, l'étranger, parce qu'étranger, suscite la crainte et la méfiance, lesquelles engendrent bientôt l'agressivité. Comme le souligne Pierre Paraf dans son ouvrage sur « Le racisme dans le monde » (Payot), les origines du racisme plongent dans la nuit de la préhistoire où l'homme éprouvait pour tout étranger à son clan une extrême méfiance. La horde primitive avait son terrain de chasse et ne permettait pas qu'on lui prenne... Tout étranger sur le territoire devenait un intrus, une menace.

Puis à travers les stades de l'évolution humaine le racisme passera du clan à la tribu, de la tribu à la nation. D'où le caractère irrationnel, quasi animal des craintes sur lesquelles reposent le racisme — et c'est pourquoi tous les humanistes, et notamment les philosophes du XVII^e siècle qui croyaient en la raison, s'y sont opposés.

Parfois cependant, il arrive que l'irrationnel mime la raison, qu'il emprunte des arguments tirés le plus souvent de préjugés — de ce qui se dit — ou d'une expérience partielle, et partant partielle. Ainsi font justement les antisémites, qui, parce qu'il

existe des riches qui se trouvent être de religion israélite, ou qui ont eu des parents ayant pratiqué cette religion, attribuent à tous les juifs les défauts qu'ils relèvent chez ceux-ci, en ne voyant pas qu'ils sont uniquement l'expression de leur condition sociale. Il est intéressant à cet égard de souligner qu'en France notamment, l'antisémitisme fut surtout le fait des milieux bourgeois — comme si ces milieux avaient projeté sur certains d'entre eux les défauts de l'ensemble, pour s'en libérer symboliquement en quelque sorte — et surtout pour détourner sur un petit nombre, faisant fonction de « bouc émissaire », l'agressivité populaire à l'égard des possédants, si intense au début de ce siècle. Car c'est une des fonctions essentielles du racisme que de jouer un rôle de diversion politique. Et tel est à l'évidence aujourd'hui le rôle du racisme anti-arabe, soigneusement entretenu par une certaine presse, il permet de rejeter sur une ethnie la responsabilité de la crise et de faire l'économie de la prise de conscience des causes réelles de celle-ci : l'exacerbation actuelle des impérialismes et la juste et croissante résistance des nations du Tiers Monde.

Dans tous les cas, il y a ignorance de l'autre en sa réalité humaine. Et Péguy nous montre bien quelles sont les antidotes à ce cancer moral : en premier lieu la connaissance exacte, précise, impartiale, d'autres traditions culturelles et religieuses que la nôtre, comme le fit Péguy, découvrant peu à peu la grandeur spirituelle de la tradition juive — comme nous avons aujourd'hui à le faire à l'égard de l'Islam... Mais surtout, et ceci implique cela, la rencontre concrète, effective avec l'autre, l'instauration entre lui et moi d'une relation d'amitié durable et solide. « Connaître, c'est co-naître » disait Claudel, c'est-à-dire naître avec — ce qui évoque l'idée d'une croissance, d'un développement commun, au cours duquel peu à peu se révèlent les richesses de chacun. Et comment ne pas évoquer ici l'amitié qui unit Péguy et Bernard Lazare — l'une des personnalités juives les plus attachantes du début de ce siècle — dont la mort affecta profondément Péguy, et auquel il rend un vibrant hommage dans « Notre jeunesse ». C'est à lui qu'il songe sans doute en évoquant cette « mystique de l'amitié » à laquelle ils crurent l'un comme l'autre. A lui et à tous ses abonnés juifs, qui passaient de temps à autre le saluer aux « Cahiers » et à qui le liait un sentiment de camaraderie, de cordialité d'homme à homme qui est la meilleure expression de la fraternité.

Le racisme en effet ne résiste pas à la connaissance sympathisante d'autrui. Encore faut-il précisément avoir cette sympathie d'évidence, cette foi en l'homme qui est le signe de toute vraie culture. Aujourd'hui comme hier, plus qu'hier, elle s'impose, à l'heure où « le monde fini » commence, et où peu à peu, en dépit des divisions, s'élabore une civilisation universelle.



sur FR3

10 mars : pour la seconde fois, *Tribune Libre du M.R.A.P.* sur F.R.3, parmi les organisations qui disposent d'un quart d'heure (par an) pour s'exprimer à la télévision.

M^e George Pau-Langevin, vice-présidente, Albert Lévy, secrétaire général et Jean-Pierre Garcia, membre du Bureau National, ont répondu à la question de l'enquête lancée en octobre dernier : « *Le racisme, vous connaissez ?...* » Une sociologue qui participe au dépouillement de cette enquête, Véronique de Rudder-Paurd, ainsi que deux immigrés, Babacar Sembe et Ahmed Mannaï, ont apporté leurs témoignages. L'émission, illustrée de nombreux documents, soutenue par la chanson de Catherine Le Forestier, « *Venez voir mes voisins* », a été réalisée par Paul Paviot.

cinq assemblées régionales

Pour la première fois, le dimanche 29 février, le M.R.A.P. a organisé simultanément cinq assemblées régionales à travers la France : à Paris, Nancy, Nantes, Toulouse, et Lyon (1).

Cette initiative découle des directives du dernier Congrès du Mouvement. Constatant à la fois la réalité préoccupante du racisme dans notre pays et la volonté de le combattre dans les milieux les plus divers, il a préconisé le renforcement rapide de notre implantation locale. Faire le point de nos activités pour les étendre encore, élargir et rendre plus efficaces les comités locaux existants, en créer de nouveaux partout où c'est possible : tels étaient les objectifs des assemblées du 29 février.

A travers leurs débats s'est dégagé la spécificité du M.R.A.P., seule organisation pouvant unir des antiracistes de toutes origines, de toutes tendances, et assurant la continuité de l'action contre toutes les formes, toutes les manifestations de racisme. Ainsi, s'agissant par exemple de la défense des droits et de la dignité des travailleurs immigrés, de la lutte contre les inégalités, les discriminations et les préjugés, les réalisations du M.R.A.P. ne sauraient se substituer

(1) Ces assises étaient animées, au nom du bureau national, respectivement par Jean-Pierre Garcia, Jean-Louis Sagot-Duvauroux, Katia Favard, Georges Cukierman, et Albert Lévy.

à celles des syndicats, des partis politiques et d'autres organisations concernées. Il doit y avoir complémentarité, non confusion, et il appartient à nos militants de définir, dans chaque situation concrète, les tâches propres du Mouvement.

pour le 21 mars

C'est dans une telle perspective qu'ont été débattues les mesures à prendre en vue de la **Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale**, fixée par l'O.N.U. au 21 mars de chaque année.

Cette date tombant, en 1976, un dimanche, c'est donc dans la semaine précédente que les comités locaux et le M.R.A.P. au plan national s'attacheront à donner le maximum d'éclat à ce grand rendez-vous des antiracistes du monde entier. Le thème central en sera le logement des travailleurs immigrés, compte tenu de l'acuité de ce problème dans la période présente, où se multiplient les grèves de loyers dans les foyers, pour protester aussi bien contre les mauvaises conditions de l'habitat que contre les règlements attentatoires aux libertés les plus élémentaires. De multiples faits illustrant cette situation seront partout recueillis et rendus publics, démentant les multiples déclarations officielles à

ce sujet. Ils étofferont l'enquête lancée par le M.R.A.P. depuis plusieurs mois (« **Le racisme vous connaissez ?** ») et dont le 21 mars sera le terme.

Bien entendu, nous n'oublions pas que le 21 mars est l'anniversaire du massacre de Sharpeville, en Afrique du Sud, qui fit en 1970, plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés, victimes de l'odieuse politique d'apartheid. Nous n'oublions pas non plus le soutien apporté à cette politique par les dirigeants de notre pays. La commission d'enquête qui prépare la mise en procès de l'apartheid, et où des personnalités et des organisations très diverses coopèrent avec le M.R.A.P., tiendra une session un peu avant le 21 mars et certains comités locaux prévoient des manifestations sur ce thème.

des milliers...

Pour le succès de la Journée internationale, pour le développement de l'action et de l'implantation du M.R.A.P., avant et après cette date, il importe que tous nos amis se mobilisent. Il n'est pas d'autre moyen de consolider nos bases que le recrutement de milliers et de milliers d'adhérents au M.R.A.P. et d'abonnés à Droit et Liberté.

Des décisions ont été prises à cet effet dans les assemblées régionales du 29 février. Les faire entrer dans la vie est le devoir quotidien de chaque militant. Comme il est du devoir de chaque antiraciste, quand il ne l'a pas encore fait, de venir d'urgence se joindre à notre noble combat.

NOTRE CARNET

René CASSIN

René Cassin, qui vient de mourir à 88 ans, fut à la fois un éminent juriste et un fougueux combattant.

Professeur de Droit, délégué de la France à la Société des Nations, il rejoignit le général de Gaulle à Londres après son appel du 18 juin 1940, ce qui lui valut d'être révoqué de tous ses postes et condamné à mort par contumace par le régime de Vichy. Compagnon de la Libération, il représenta la France, en 1945, à la Commission d'enquête des Nations Unies sur les crimes de guerre; il prit une part décisive à l'élaboration de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Il exerça les plus hautes fonctions au Conseil Constitutionnel, au Conseil d'Etat et dans d'autres institutions nationales et internationales.

Président, de 1943 à 1970, de l'Alliance Israélite Universelle, il manifesta à maintes

reprises son soutien à l'Etat et aux gouvernants d'Israël.

Ses prises de position dans des domaines divers sont multiples. Il milita plusieurs années pour la ratification par la France de la Convention européenne des Droits de l'Homme, qui eut lieu en 1974. En 1974, il participa vigoureusement à la campagne contre la grâce accordée au nazi Paul Touvier, et présida le meeting tenu à Paris, à l'appel de 14 organisations, dont le M.R.A.P.

En 1963, René Cassin avait préfacé une plaquette éditée par le M.R.A.P. : « *La communauté des Nations contre le racisme* ».

Naissance

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Michaël, fils de nos amis Josette et Marc TICHAUER. Nos félicitations et nos vœux les plus chaleureux.

au jour le jour

• Jean-Louis Sagot-Duvauroux, membre du Bureau National du M.R.A.P. a pris part à une émission sur l'Afrique du Sud, avec un représentant de l'A.N.C., M. Thami Sindelo, le 7 février sur France-Culture (le Monde Contemporain).

• Remerciant le M.R.A.P. qui lui avait témoigné son accord après son homélie sur la vente des armes, le Cardinal Marty, archevêque de Paris, écrit : « *Je souligne que je fais une distinction entre la défense nationale et le commerce des armes* »; il rappelle ses précédentes prises de position et celle des évêques français sur cette grave question.

• Une assemblée départementale du M.R.A.P. des Yvelines a eu lieu le 31 janvier à Elancourt, avec la participation de Bertrand Bary et Georges Cukierman, membres du Bureau national.

• Des débats animés par des membres du Bureau National du M.R.A.P. ont eu lieu le 24 janvier à Pontault-Combault (77), avec Bertrand Bary, le 29 janvier à l'Ecole d'Assistants Sociales, à Paris, avec Sally N'Dongo, le 30 janvier au lycée Paul-Eluard, à Saint-Denis, avec Alex Santos-Castanheira.

• Le dimanche 21 mars, le Comité du Rhône présentera, l'après-midi, à Vénissieux, le film « *La guerre du peuple en Angola* », et le soir, à Lyon : « *Nationalité immigrée* », en présence du réalisateur.

• L'abbé Jean Pihan, vice-président du M.R.A.P., participera à une soirée organisée le 16 mars par le Comité local de Mâcon.

• Au nom de 31 organisations, une délégation a été reçue, le 29 janvier au ministère des Affaires étrangères, où elle a demandé la reconnaissance par la France de la République Populaire d'Angola, l'arrêt des envois d'armes aux forces d'agression et de l'aide, directe ou indirecte, au régime de Prétoria. Marcelle Vernhes, membre du Bureau national, représentait le M.R.A.P.

• Le 26 février à Boulogne (92), débat sur l'affaire Rosenberg, organisé par le Comité d'Etablissement de L.M.T., autour du livre *Nous sommes vos fils*. Participation de l'acteur Gilles Ségal et de Georges Cukierman.

• Une interview d'Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., sur les données actuelles du racisme, a paru le 12 février dans le quotidien tunisien *Le Temps*.

• Pierre Paraf, président du M.R.A.P., a présenté et dédié son livre *Le racisme dans le monde*, au Club du Faubourg, le 7 février. Il a participé, le 29 février, à une séance d'animation pour les jeunes, au cercle « *Le Livre vivant* ». Il fera une conférence le 21 mars à l'Université Populaire de Lille.

• Débat le 18 mars à la Maison de la Culture du Havre, le 18 mars avec Albert Lévy, sur le thème : « *Immigration et racisme* », dans le cadre du cycle « *Regards sur un exil* ».

deux journées d'étude sur l'apartheid

Le M.R.A.P. organise à l'intention de ses adhérents et amis deux journées sur l'apartheid, les samedi 24 (après-midi) et dimanche 25 avril 1976.

L'objectif est de renforcer l'action contre les régimes racistes d'Afrique australe et les complicités dont ils bénéficient, grâce à une connaissance plus approfondie de la situation.

Cette rencontre aura lieu au siège du M.R.A.P., 120 rue Saint-Denis, à Paris 2^e.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître dès maintenant.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME
ET POUR LA PAIX

**JEUDI 12
FEVRIER 76**

20h30 : FILM
"MEKTOUB"
de ALI GHALEM



SUIVI D'UN
DÉBAT AVEC LA
PARTICIPATION
DE MESSIEURS

A. HARIMZA
et CUKIERMAN
MEMBRES du BUREAU
NATIONAL du
M.R.A.P.



FOYER MJC LANGEVIN CITE LANGEVIN

Le racisme a bon visage

Recherche pour MENAGE

PERSONNE

de nationalité française

25 à 40 ans environ

sérieuse, avec références, pour 3 à 4 h le matin
BOUTROUILLE 36, boulevard A-Briand, Orléans, de 13
heures à 14 heures.

RACISME

**LA RÉPUBLIQUE
DU CENTRE**

22^e année, N° 9231

4^e COL. P. 2043

SECRETARIAT GÉNÉRAL A. COOPERATION OUVRIÈRE

Directeur général : Roger Secrétain

RIX F F 20

La copie de l'original, une lettre écrite au président départemental ou à l'inspecteur général de la Sécurité, l'éditeur ou le directeur de la publication, dans les délais indiqués, est mise en vente par le journal.

Les 10, 11 et 15 janvier, on pouvait lire dans La République du Centre, des offres d'emploi en contradiction flagrante avec les dispositions de la loi antiraciste de 1972. Celle du 15 notamment stipulait en effet que l'emploi offert était réservé à une « *personne de nationalité française* ». Le Comité du M.R.A.P. pour le Loiret, intervenait immédiatement auprès de M. Roger Secrétain, ancien député, et directeur de ce quotidien. Une lettre lui était envoyée, à laquelle était joint le texte de la loi, avec les peines que risquent les contrevenants.

Le 7 février, l'éditorial, à la « *tune* » du quotidien, exprimait, sous la plume de M. Secrétain en personne, d'incompréhensibles mais significatives réserves quant à la loi elle-même. Sous le titre « *Racisme* », Roger Secrétain développait en fait une argumentation justifiant ce que nous avons toujours condamné : traiter les travailleurs immigrés comme une simple masse de manœuvre pour l'industrie, balotée au gré des fluctuations de l'économie, sans que jamais soit pris en considération le fait que c'est à des êtres humains que l'on a à faire.

Après une profession d'antiracisme pleine de tremolos, R. Secrétain termine en disant : « *Tels sont les principes. Il paraît cependant nécessaire d'y regarder de plus près* ». Voyons donc de moins loin ce que nous réserve l'œil de l'auteur de Secrétain.

Citons quelques extraits significatifs de son article :

« *La loi de 1972 vise la race, la nationalité et la confession. Ce qui veut dire que, dans le domaine pratique, pour offrir publiquement un emploi, il ne faut rien mentionner qui s'y rapporte... On voit que nous frisons l'absurde, car le droit des hommes et des femmes au travail, à commencer par nos compatriotes, n'a jamais interdit la liberté du choix, liée elle-même à la qualification et aux aptitudes... Discriminer, n'est pas nécessairement une offense, une injustice, une brimade. C'est ainsi le respect des qualités personnelles. C'est une loi de nature qui aucune loi sociale ne saurait transgresser sans dommage (...). On peut aussi noter que la loi de 1972 a été votée en période d'expansion, alors que nous comitions une pénurie de main-d'œuvre. La situation des travailleurs immigrés posait des problèmes de logement, d'hygiène, d'assimilation, de cohabitation, or la xénophobie n'était malheureusement pas absente. C'est le mauvais visage du racisme. Nous sommes aujourd'hui dans une autre perspective économique, assez sombre du reste... La résorption de ce flux passe par une série de mesures dont la première*

serait une réduction de l'immigration. Ce n'est possible qu'en limitant par des moyens appropriés... (contre) la désaffection des Français pour les travaux manuels. »

Décreté que la loi antiraciste frise l'absurde, c'est l'opinion de M. Secrétain, ce n'est pas celle du M.R.A.P. Quant à affirmer que discriminer, « *c'est une loi de nature* », voilà qui rappelle étrangement des thèses qui donnent froid dans le dos. Mais les raisons de cette inquiétante prise de position suivent avec une impudeur déconcertante. La loi antiraciste n'est pas faite pour les périodes de crise mais pour limiter certains abus, « *le mauvais visage du racisme* », dans les périodes d'expansion. Le bon visage du racisme ? C'est la possibilité de régler sans dommage le problème du chômage, en manipulant à loisir un bétail humain qui n'intéresse que dans la mesure où il produit du profit.

Il faut donc trouver « *les moyens appropriés* », et pourquoi ne pas revenir aux bonnes vieilles annonces racistes d'autan !

Il y a dans l'argumentation de M. Secrétain un point particulièrement démagogique : celui où il évoque la liberté de choix de l'employeur, en fonction des qualités personnelles du demandeur. Notons tout d'abord qu'il n'y a encore quasiment aucun moyen légal qui puisse empêcher un employeur de choisir ses employés, et que le fait de passer une annonce discriminatoire dans un journal, ce n'est tout de même pas la même chose. Réserver publiquement un emploi à une catégorie de la population sur la base de la race, de la religion, de la nationalité, c'est une odieuse humiliation des personnes ainsi discriminées, c'est aussi un encouragement public au racisme. Quant aux « *qualités personnelles* » requises pour un emploi elles s'appellent compétence et conscience professionnelle. Personne jusqu'à présent, n'a pensé qu'elles soient réservées aux seules « *personnes de nationalité française* ».

Cette affaire est très grave car elle montre que la montée du racisme, liée à la crise, atteint maintenant un point tel que les hommes en arrivent à trouver des semblants de raisons pour mettre en cause la loi elle-même, et dans un journal qui n'est pas marginal comme Minute ou Aspects de la France. Défendre le droit au travail des travailleurs immigrés comme celui des travailleurs français, c'est faire pièce à ces entreprises qui ne visent qu'une chose, rejeter sur les hommes qui en sont les premières victimes, les responsabilités d'une crise qui nous atteint tous.

J.-L. S.-D.